



Webinaire du 6 février 2024

Résultats de l'enquête 2023 sur les pratiques professionnelles en interprétation



























Bienvenue



Bruno Chanteau
Président SFT



Benoît Riou Directeur général de Stat & More



Nathalie Joffre
Vice-présidente déléguée de la SFT
Référente de la commission
Statistiques



Camille Mercier-SandersPrésidente de l'AIIC France







La SFT en bref

- Syndicat professionnel fondé en 1947
- Promeut les métiers de la traduction et de l'interprétation
- Défend les intérêts de celles et ceux qui exercent ces professions
- Près de 1700 membres
- Membre fondateur de la Fédération internationale des traducteurs (FIT)



Membre de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) Una professions libérales (UNAPL)





Les valeurs et la mission de la SFT

RASSEMBLER

les traducteurs, traductrices et interprètes professionnels

quel que soit leur statut d'exercice

INFORMER

les traducteurs, traductrices et interprètes, en activité ou

en devenir, la clientèle et la presse par tous les moyens à

sa disposition

SOUTENIR

les traducteurs, traductrices et interprètes dans toutes

leurs relations professionnelles

Être le syndicat référent des métiers de la traduction et de l'interprétation en France





Nos actions syndicales

PROMOUVOIR

la profession

DÉFENDRE

les droits et les intérêts matériels et moraux des traductrices, traducteurs et interprètes

REPRÉSENTER

ses membres auprès d'organismes tels que l'AGESSA, la CIPAV, le FIF PL, l'ONIFF-PL, l'UNAPL, la SSI

ENTRETENIR

des relations privilégiées avec les organisations homologues

ORGANISER

des formations et évènements (HJF, JMT, UETF, SAM, etc.)

PUBLIER

guides, statistiques et actualités

FAVORISER

l'interaction entre membres (forums SFT, réunions)

L'AllC en bref



- Association professionnelle fondée en 1953
- Défend la profession de l'interprétation et ses conditions d'exercice
- Négocie des accords avec les organisations internationales (ONU, UE, les Coordonnées Conseil de l'Europe, OTAN, ESA) ainsi qu'avec des Ministères nationaux
- +3000 membres dans le monde, environ 400 en France

Les valeurs et la mission de l'AIIC



FÉDÉRER

les interprètes professionnel.les sur les 5 continents pour

créer un réseau mondial de confiance

DÉFINIR

les conditions optimales d'exercice du métier, les droits et

devoirs des interprètes vis-à-vis de leurs clients et les

principes éthiques qui doivent guider les interprètes

NÉGOCIER

les accords avec les organisations internationales afin de

garantir de bonnes conditions de travail et de rémunération

pour tous les interprètes, membres ou non de l'AIIC

Être l'association mondiale de référence des interprètes de conférence, au service de tous et toutes, membres ou non

Nos activités



Al Task Force

Groupe de travail créé à l'été 2023 sur l'intelligence artificielle et ses retombées sur l'interprétation

THC – Technical and Health Committee

Chargé de suivre les évolutions technologiques et leur impact sur la santé des interprètes

VEGA

Le réseau de mentorat de l'AIIC pour les interprètes nouvellement arrivés sur le marché

SMP – Secteur marché privé

Organise des rencontres régulières sur des sujets touchant particulièrement les freelances sur le marché privé

SLN – Sign Language Network

Le réseau langues des signes pour mieux défendre les interprètes en langues des signes

Délégations professionnelles et de négociation

Auprès des organisations internationales, des interprètes AIIC négocient et veillent au respect des accords sur les conditions de travail

Groupe ISO

L'AIIC fait entendre la voix des interprètes dans la définition des normes ISO (équipement, définition du métier etc.)

ICZ – Interprètes en zone de conflit

Pour défendre les interprètes sur le terrain



L'enquête 2023

POURQUOI

Permettre aux interprètes de se positionner sur un marché peu analysé, notamment en termes de tarification.

Comprendre les pratiques professionnelles.

Comprendre quelles sont les attentes des interprètes, en général et vis-à-vis d'une organisation professionnelle comme la SFT, qui a perdu beaucoup de membres interprètes depuis 2016.

QUI

Commission Statistiques de la SFT et le Bureau AIIC France

QUAND

du 12 septembre au 16 octobre 2023

COMMENT

Choix d'un prestataire externe pour concevoir et administrer le questionnaire + collecter et analyser les données :

Stat & More



Méthodologie

- Le questionnaire dans sa version 2023 a été entièrement revu par rapport à la version 2016, il comportait une partie réservée aux membres SFT et une autre réservée aux membres AIIC France.
- Questionnaire en ligne auto-administré, dont le lien a été envoyé aux membres et via les différents canaux de communication de la SFT, de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC) France, de l'AFICI et de l'AFILS.
- Filtres: afin d'avoir une photographie plus homogène de la profession qu'en 2016, seules les personnes interprétant plus de 25 jours par an ont pu répondre. De plus, celles dont l'activité principale n'était ni l'interprétation, ni la traduction ont été refusées. Enfin, les indépendant(e)s devaient être inscrit(e)s en France et les salarié(e)s avoir un poste en France.
- Un **lien ouvert** a permis aux non-membres de la SFT de participer aussi.
- Des **relances par email et sur les réseaux sociaux** ont été faites par la SFT et par l'AIIC.



Échantillon obtenu : la faible participation des membres de la SFT

256 questionnaires ont été complétés :

79 de la part de membres de la SFT, soit **seulement 22,8% des membres interprètes**, 113 de la part de membres de l'AIIC France, soit **28% des membres.**40 de la part de personnes qui ne sont membres d'aucune association professionnelle.

Aucun redressement des résultats de cette enquête n'a été effectué. Le genre et l'ancienneté des répondants sont relativement proches de la structure de la base de données actuelle des membres SFT.

2016 : 284 répondants et 34% des membres SFT

2023 : 256 répondants et 22,8 % des membres SFT





Échantillon obtenu par sous-population

Notre objectif était de couvrir <u>cinq sous-populations</u> d'interprètes, mais le taux de réponse ne nous permet pas de toutes les analyser en détail.

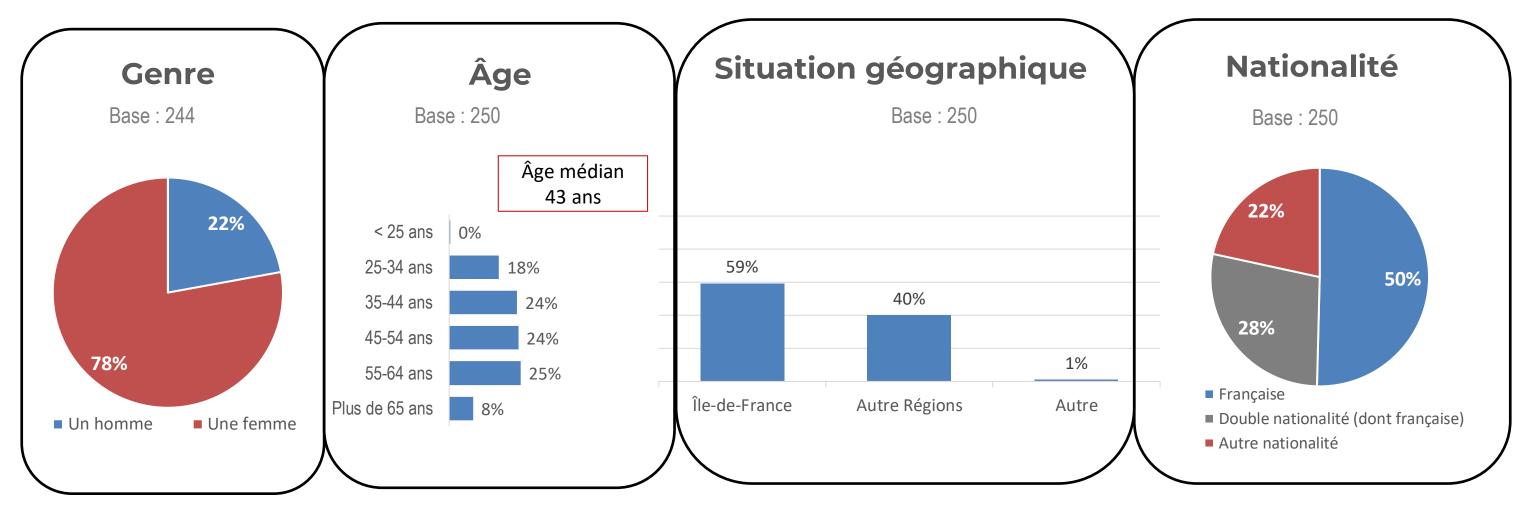
Total	256
Interprétation de conférence (lors de réunions/conférences multilingues)	224
Interprétation dans les services publics/en milieu médico-social (ISP)	78*
Interprétation-expert (dans le cadre d'une expertise judiciaire)	49 *
Interprétation de liaison (pour de petites réunions ou des visites de site)	169
Gestionnaire de projets/équipes d'interprétation/interprète-conseil	54*

(*) Base faible



Langue des signes (au total des prestations) = 38* personnes.



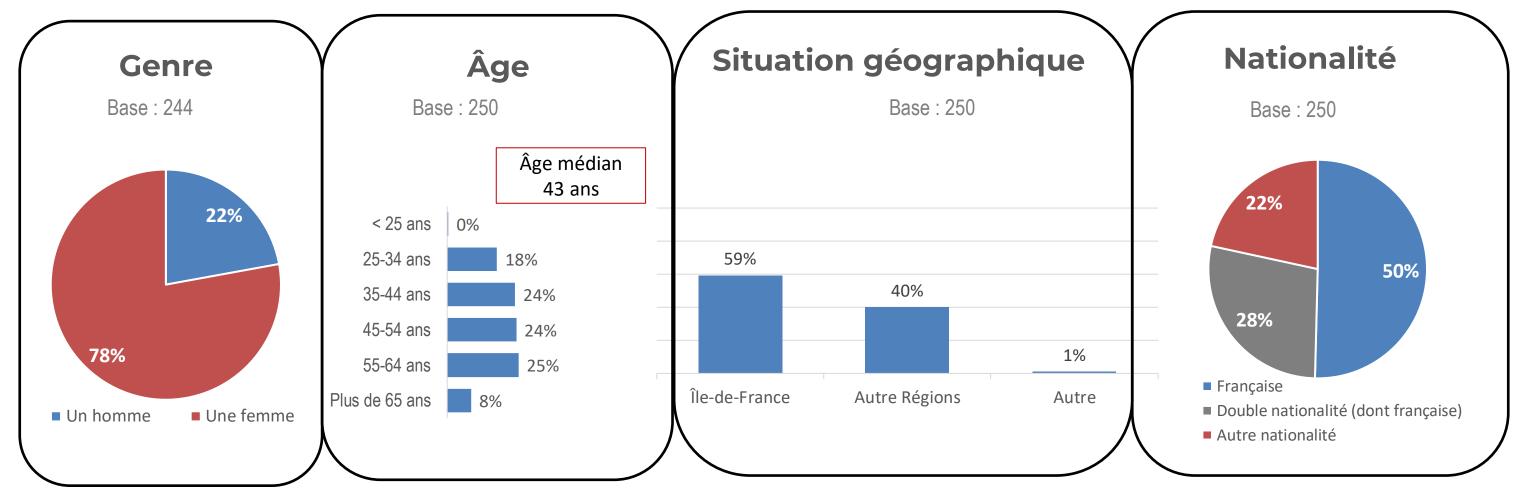


- Les interprètes sont en grande majorité des **femmes.**
- 78 % sont de nationalité française, dont 28 % avec une double nationalité
- 31 % sont membres de la SFT -

Particularités du sous-échantillon des membres SFT :

- Femmes: 80 % (indice 102)
- > 45 ans : 70 % (indice 129), âge médian 51 ans.
- Autres régions : 55 % (indice 137)
- Double nationalité: 35 % (indice 125)



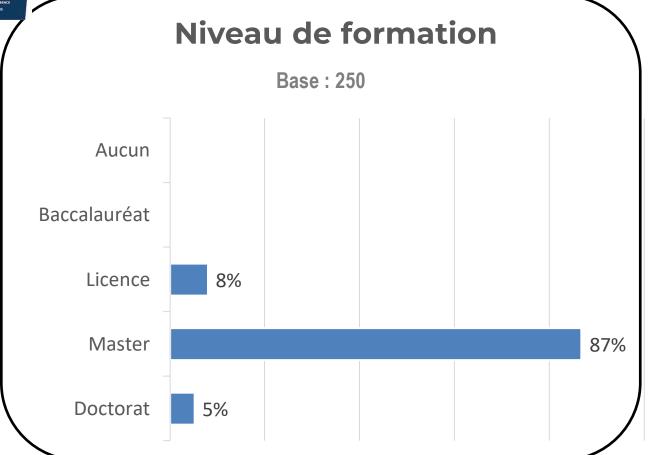


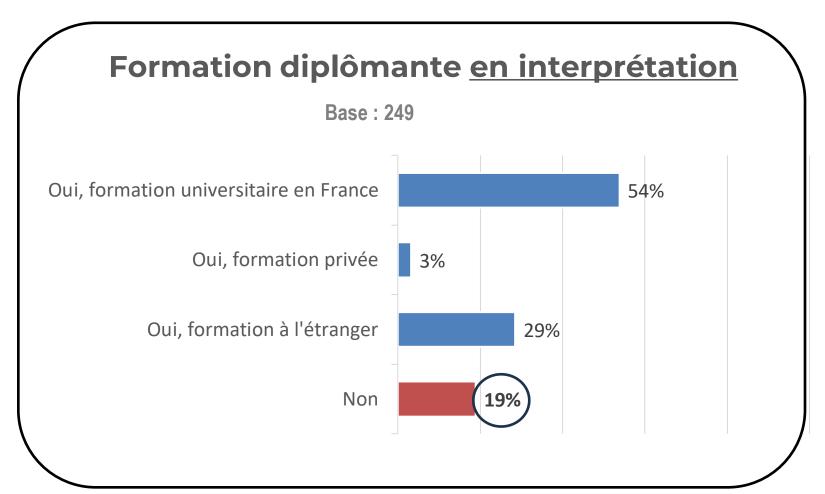
44 % sont membres de l'AIIC

Particularités du sous-échantillon des membres AIIC :

- Femmes: 70 % population légèrement plus masculine
- > **45 ans : 65** % , âge médian 50 ans.
- Île-de-France: 79 %
- Autre nationalité que française : 32 %
- Double nationalité : 28 %







- Les interprètes ont très majoritairement un niveau de formation équivalent au master ou plus.
- Les interprètes membres de la SFT sont 2x plus nombreux à ne pas avoir suivi de formation en interprétation.

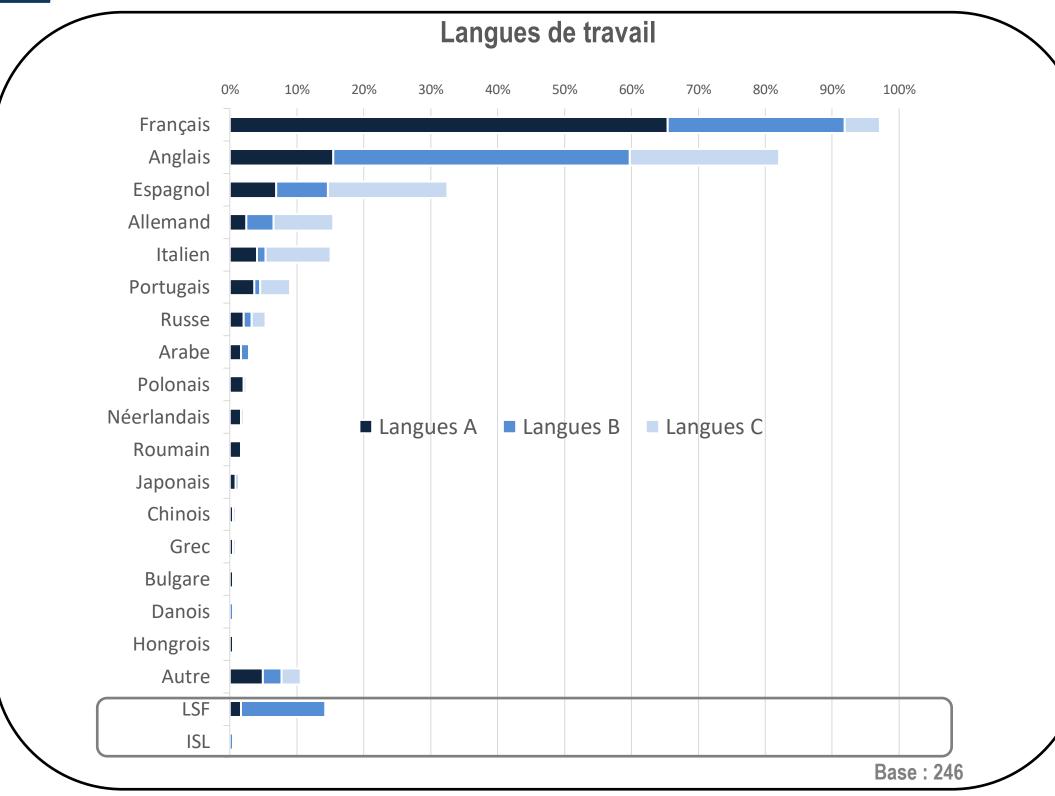
🖐 Sous-échantillon des membres SFT :

- Licence: 12 % (indice 150)
- Pas de formation diplômante : 38 % (indice 200)

Sous-échantillon des membres AIIC :

• 95 % ont suivi une formation diplômante en interprétation





- Concentration des langues de travail sur le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, puis l'italien et le portugais.
- La langue des signes est

 pratiquée par 15 % des interprètes

 (1 % seulement des membres de la

 SFT et de l'AIIC).
- 55 % des interprètes ont une langue C.

	Total	SFT	AIIC
Α	1,16	=	=
В	1,04		
С	0,75	0,64	0,96

Moyenne du nombre de langues pratiquées : 2,9



Résultats de l'enquête

Modes d'exercice	p19
Langues vocales ou signées ?	p20
Prestations proposées en interprétation et hors interprétation	p21 〈
Modes d'interprétation	p26
Nombre de journées annuelles	p27
Types de donneurs d'ordre et types de clients finaux	P33
Autres pratiques professionnelles	p37
Zoom sur l'interprétation à distance	p40
Satisfaction générale et principales raisons d'insatisfaction	p42
Rémunération et satisfaction vis-à-vis de sa rémunération	p46
Pratiques tarifaires : durée et honoraires	p47
Vision de l'avenir	p56
Raison d'adhésion à une association professionnelle	p60
Les interprètes et la SFT	p62
Les interprètes et l'AIIC	p64
CONCLUSIONS et recommandations	p65





Modes d'exercice : l'indépendance domine

- 46 % exercent sous la forme juridique de l'entreprise individuelle (EI) au réel
 - 39 % sous le régime fiscal de la microentreprise

En 2021, près de **95** % **des créations d'activité** sous le code NAF 7430.Z étaient sous le régime de la microentreprise (données INSEE) : traducteurs et interprètes mélangés

- Seulement 12 % sont en salariat, dont 9 % à temps plein 5 % des répondants exercent en société
- Les interprètes membres de la SFT comme de l'AIIC exercent plus fréquemment sous la forme de l'EI au réel (indice 141) qu'en micro-entreprise ou en salariat

• Micro-entreprise SFT: 30 % (indice 77), 34 % AIIC

• Micro-entreprise non-adhérents : 60%

• En société SFT et AIIC : 6 % (indice 120)





Langues vocales ou signées?

- Notre échantillon se compose de :
 - □ 221 interprètes en langues vocales, quasi aucun ne proposant langues vocales <u>et</u> signées.
 - □ 38* interprètes en langues signées, dont 92 % exclusivement. 30 adhèrent à l'AFILS.
- Les interprètes en langues signées ayant répondu à notre enquête :
 - ✓ Exercent plus souvent en salariat : 53 %
 - ✓ Ont des revenus totaux bruts inférieurs à la moyenne (indice 60).
 - ✓ Des sources de revenus plus concentrées sur l'interprétation exclusivement. Et d'ailleurs, ils déclarent travailler en moyenne 176 jours par an (107 en moyenne).

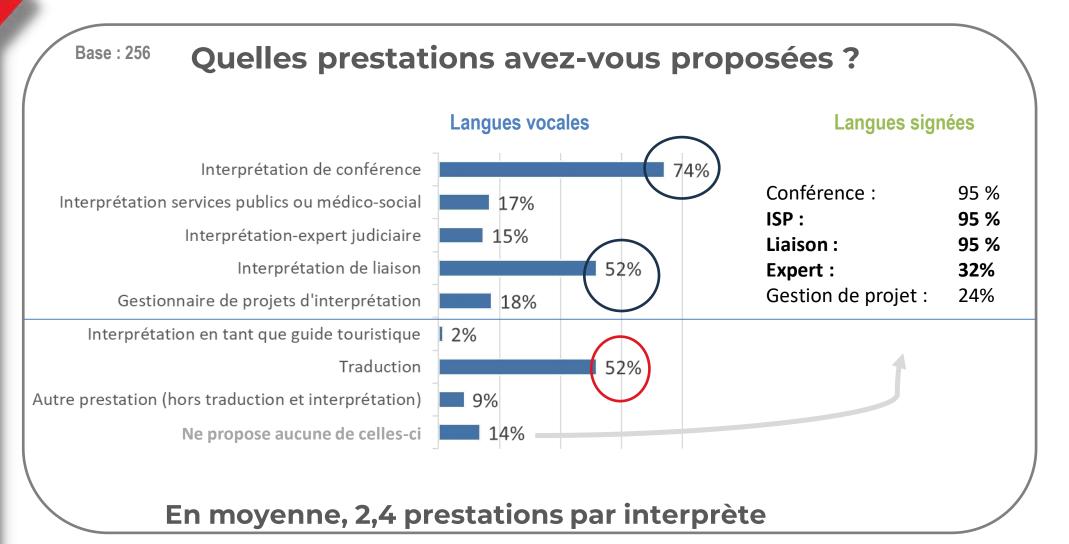
Le présentiel représente 155 jours par an, contre uniquement 25 jours à distance.

L'interprétation ISP représente 62 jours par an.

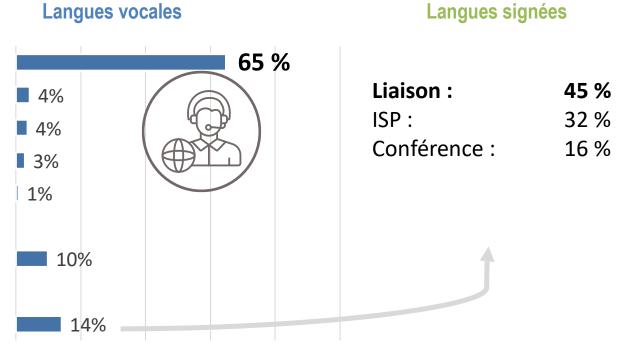
- ✓ 29 % se disent insatisfaits de leur rémunération nette 2022 (indice 130).
- ✓ Pourtant 76 % d'entre eux déclarent « vivre bien en pratiquant uniquement le métier d'interprète » (indice 115)



Forte mixité des prestations proposées. 45 % seulement sont exclusivement interprètes



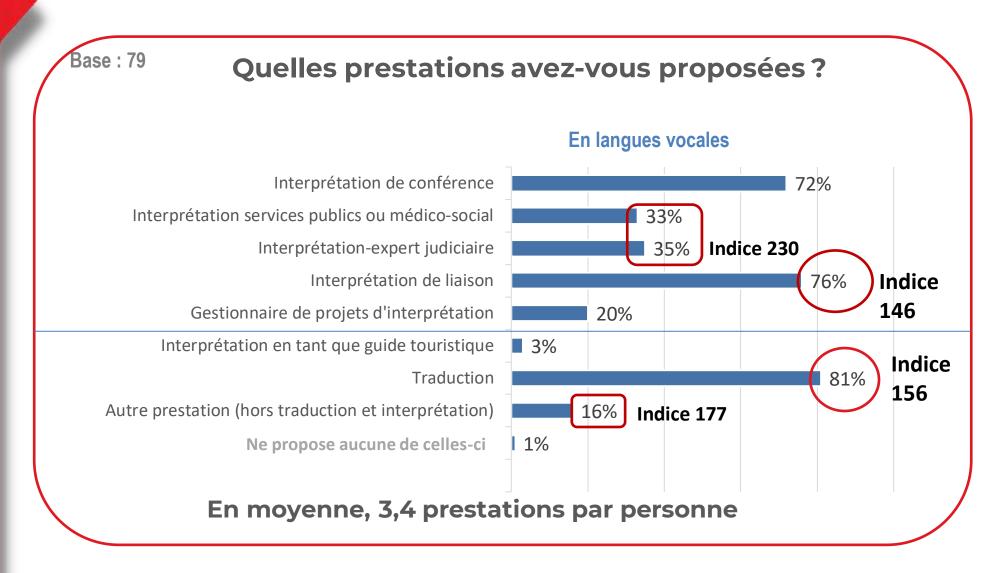
Quelle a été votre prestation principale?



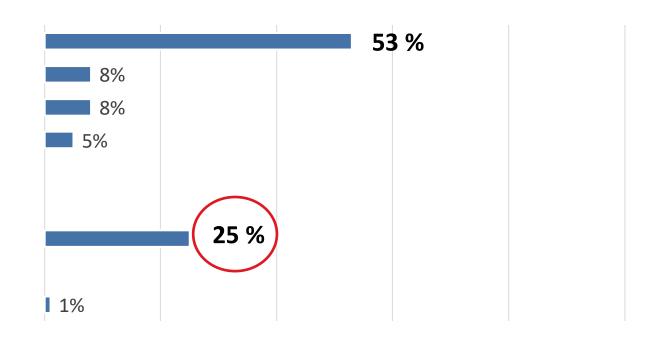
- L'interprétation de conférence, la prestation principale de 2/3 des interprètes en langues vocales et de 88 % si on ajoute les interprètes en langues des signes.
- Les autres types d'interprétation sont majoritairement pratiqués en parallèle d'une autre activité.



Au sein des membres de la SFT, une mixité de prestations encore plus forte. 25 % sont avant tout traducteurs / traductrices.



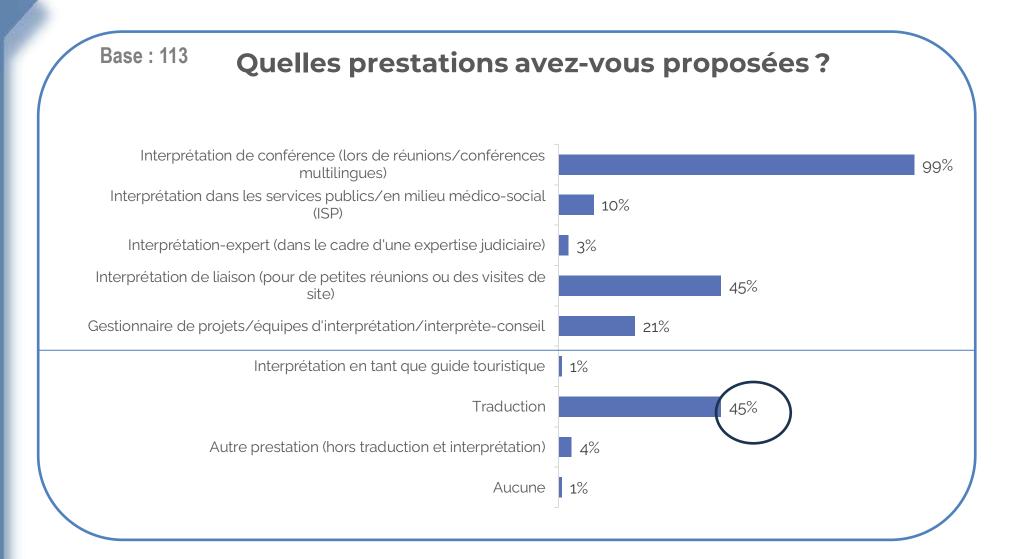




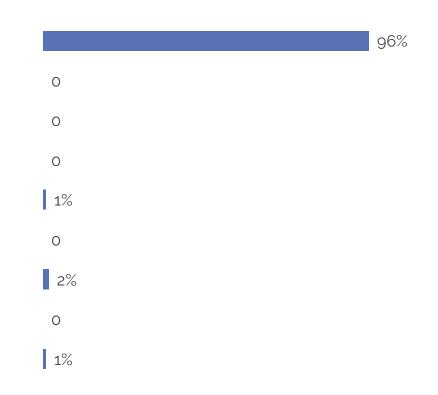
- 16 % ont une activité professionnelle en dehors des métiers de la traduction/interprétation L'interprétation de liaison et de conférence dominent suivies par l'interprétation-experte et de services publics (1/3 des membres).
- Les ETI (18 % de l'échantillon total): 78 % proposent l'interprétation-expert judiciaire (18% seulement en principal), 73 % la traduction (28,6 % en principal) et 55% l'interprétation de liaison (14 % en principal).



Les membres de l'AllC pratiquent tous et principalement l'interprétation de conférence



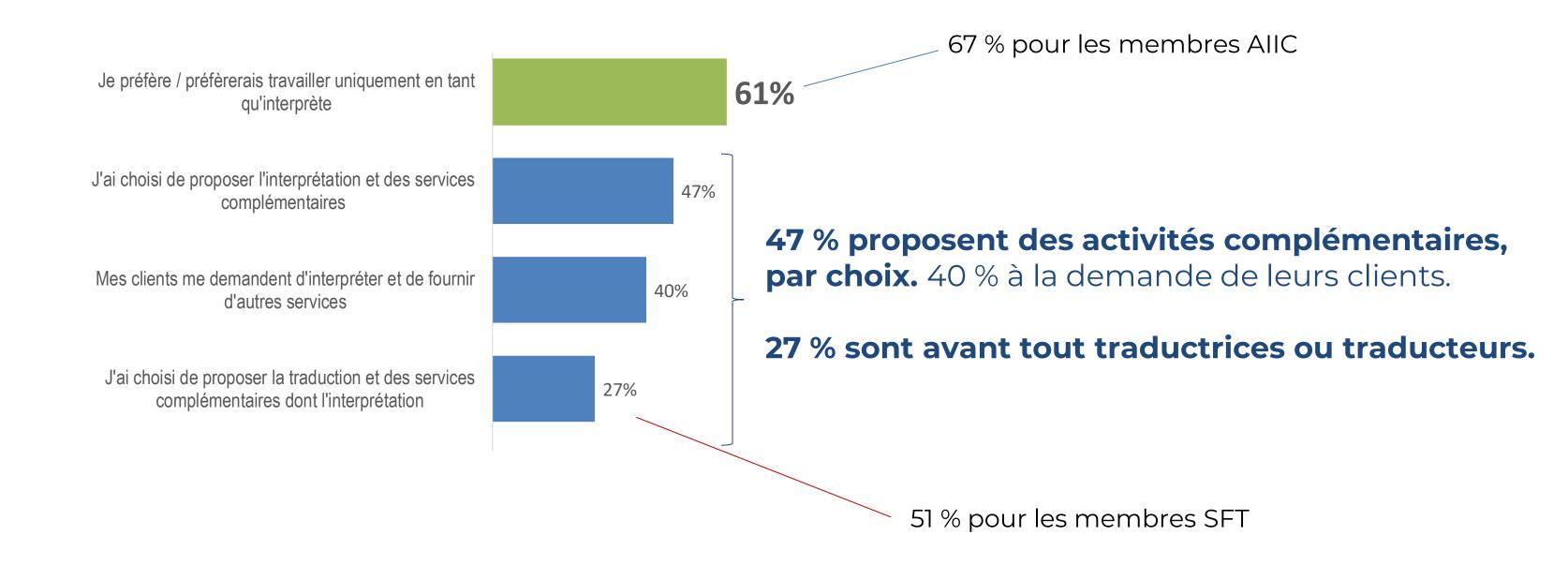
Quelle a été votre prestation principale?



- 67 % déclarent « préférer travailler uniquement en tant qu'interprète ».
- 45 % des interprètes de l'AIIC pratiquent également la traduction. 21 % font aussi de la gestion de projet et/ou sont interprète-conseil.



Une mixité de prestations partiellement choisie

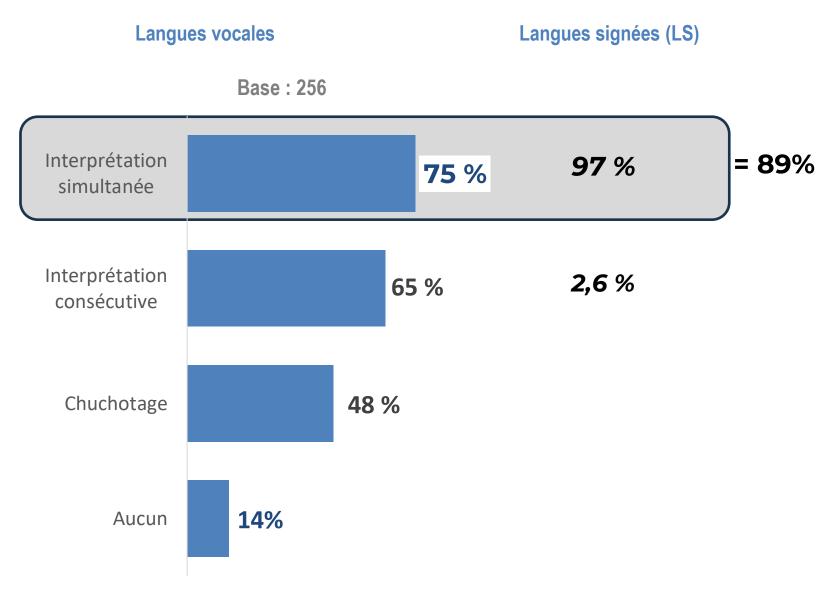


Base : 256



Modes d'interprétation

- 89 % des interprètes pratiquent l'interprétation simultanée, dont 100% des membres AIIC.
- 39 % n'ont pratiqué qu'un seul mode sur l'année écoulée (++ LS)
- 41 % ont pratiqué les trois modes (51% AIIC).
- L'interprétation simultanée est principalement pratiquée <u>en cabine</u> (70 %), avec seulement 30 % qui utilisent une valise d'interprétation ou sont à distance.



Interprétation de conférence en principal : Interprétation-expert :

 Simultanée
 Consécutive + chuchotage

 96,5 %
 68,6 % / 58 %

 45 %
 71 % / 51%

Q10. Au cours des 12 derniers mois, quel(s) mode(s) d'interprétation avez-vous pratiqué ? Q11. Pour l'interprétation simultanée en langues vocales, quel est le pourcentage de pratique...



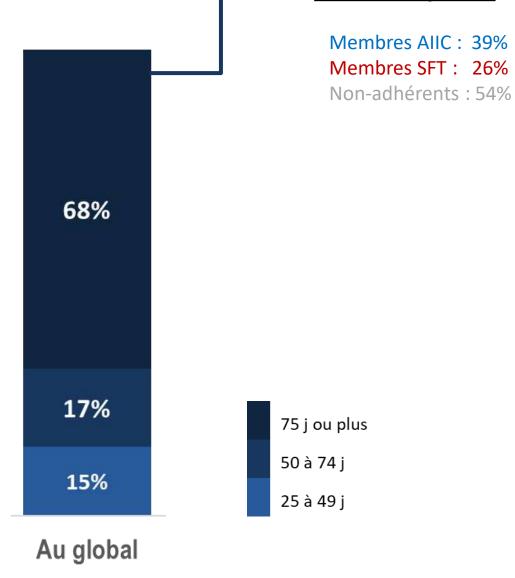
Nombre de jours travaillés

Hors réponses aberrantes (>300 jours)

Un interprète pratique l'interprétation environ 107 jours par an, tous modes confondus, présentiel ou à distance.

Cette moyenne est principalement influencée par l'interprétation de conférence :





Dont > 101 jours :

Base **241**

Médiane Globale 99



Nombre de jours travaillés

Hors réponses aberrantes (>300 jours)

Présentiel: 81 jours

SFT: 59 jours AIIC: 77 jours

Non-adhérents: 79*

À distance : 29 jours

SFT: 34 jours AIIC: 22 jours

Non-adhérents: 41*

107 jours en moyenne

SFT: 89 jours AIIC: 99 jours

Non-adhérents: 116*

68% 75 j ou plus 50 à 74 j 17% 25 à 49 j 15% Au global

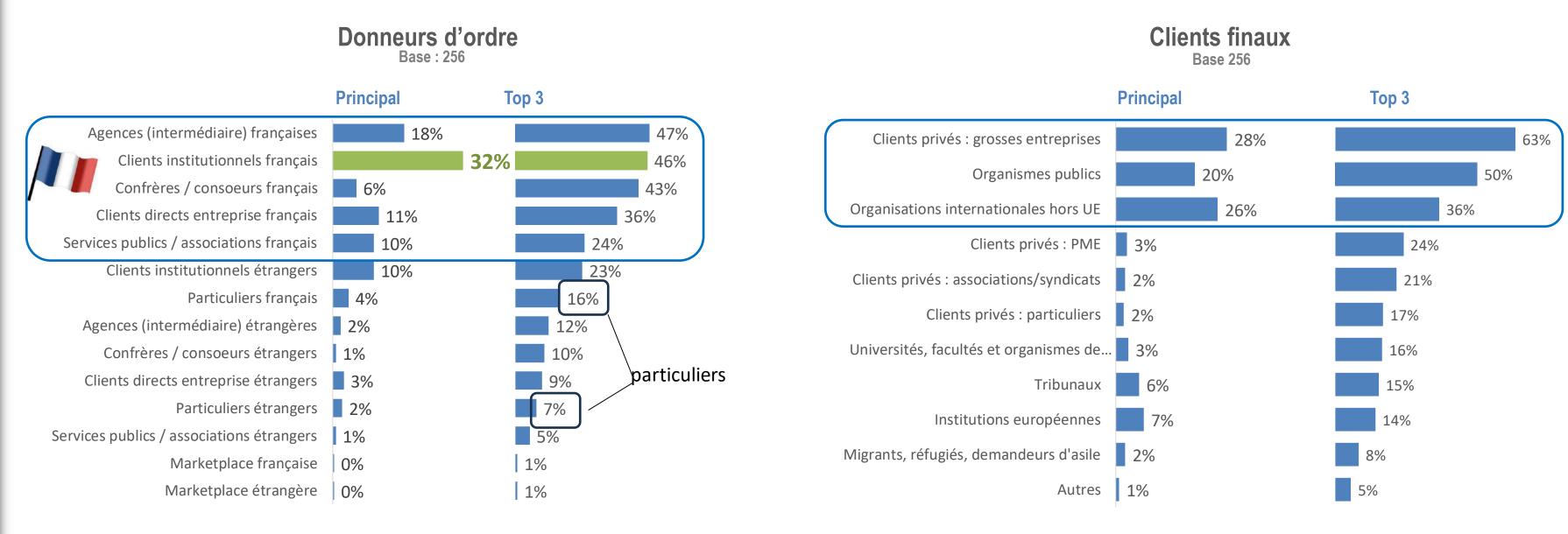
(*) bases faibles)

Base 241
Médiane Globale 99



Types de clients

- Les interprètes travaillent avant tout pour les **institutions françaises (46 %)**, des **agences françaises (47 %)**, des confrères / consœurs (43 %) ou des clients directs français (36 %).
- Les clients finaux sont **les grosses entreprises (63 %), les organisations internationales hors**UE (36 %) et les organismes publics (50 %), loin devant les particuliers.





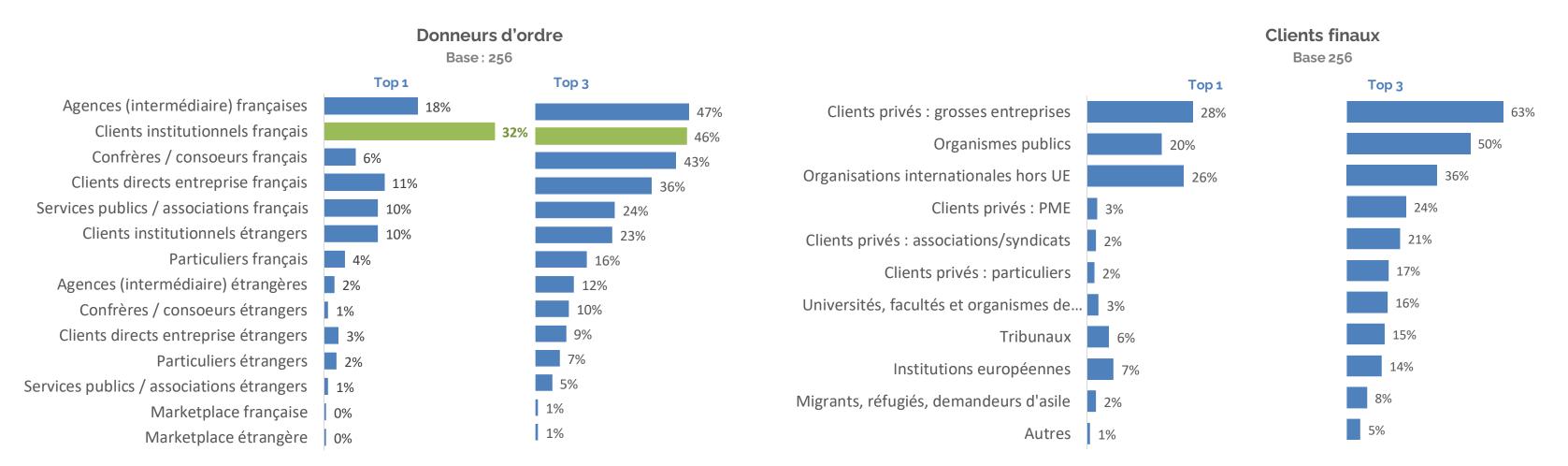
Donneurs d'ordre membres SFT et membres AIIC

Les membres SFT sont davantage fournisseurs d'agences (59 %), de clients directs entreprise (48 %) et de confrères / consœurs (43 %)

Ils pratiquent davantage auprès des tribunaux (29 %), des migrants, réfugiés ou demandeurs d'asile (14 %) vs l'échantillon global.

Les membres AIIC sont principalement fournisseurs de clients institutionnels (82 %), de confrères / consœurs (61 %), puis d'agences (47 %).

Leurs clients finaux sont en priorité des grosses entreprises privées, des organisations internationales hors UE ou des organismes publics. Ils sont sous-représentés auprès des clients particuliers (5 %), des tribunaux (4 %) ou bien des migrants, réfugiés ou demandeurs d'asile vs l'échantillon global.



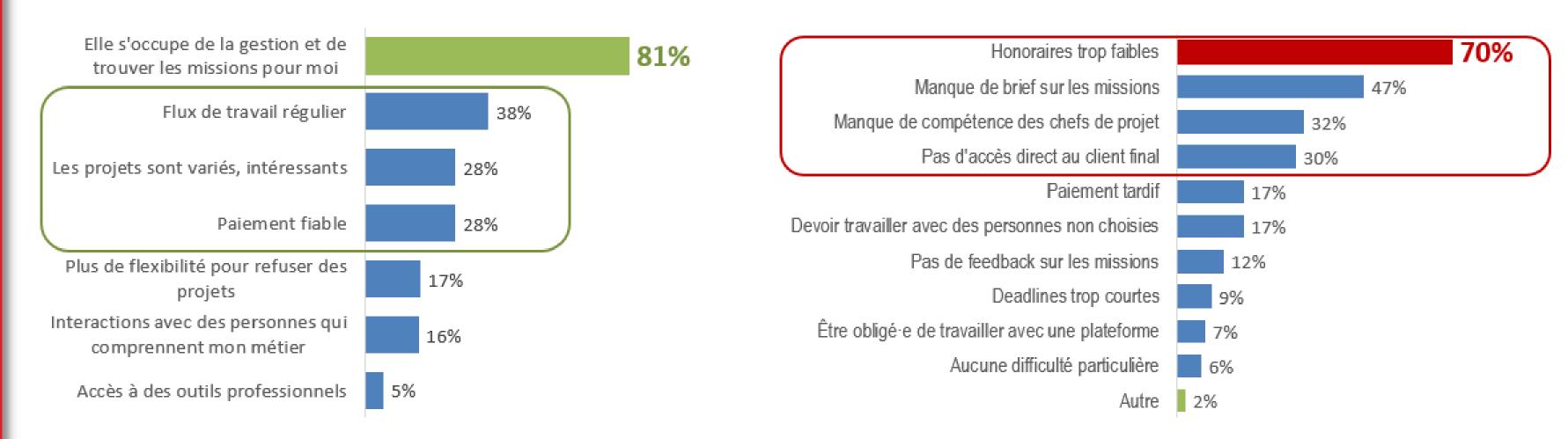


Travailler pour des agences

 \rangle

47 % des interprètes travaillent aujourd'hui pour des agences ce qui présente de clairs avantages mais aussi des inconvénients :





Rappel : 47% ont travaillé pour des agences françaises sur les 12 derniers mois et 12 % pour des agences étrangères. Voir aussi la diapositive sur les honoraires moyens perçus avec les agences/marketplace dans la partie Rémunération

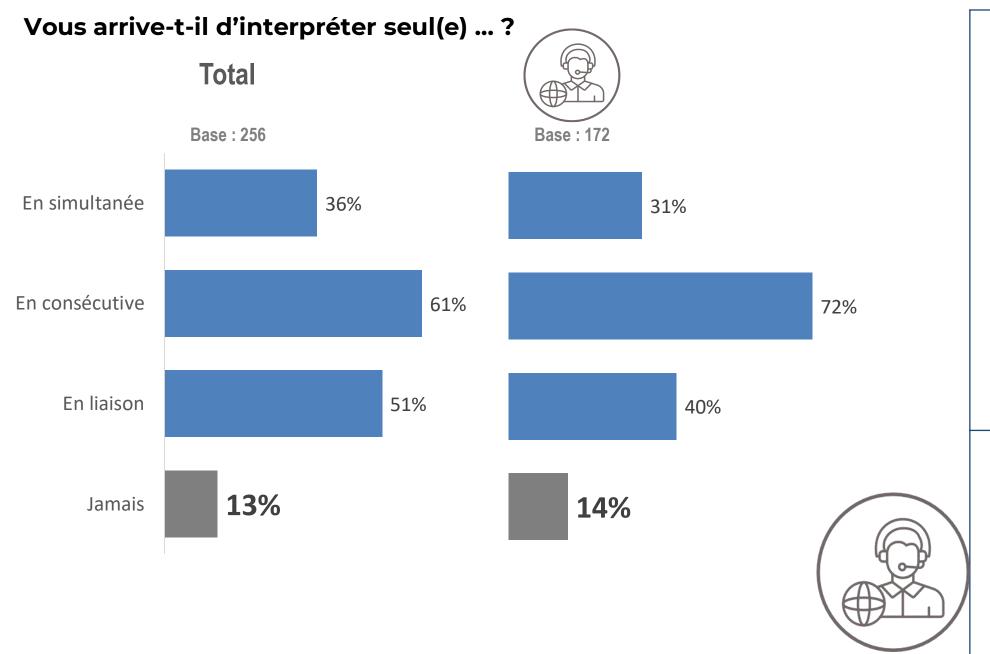
Q24. D'après vous, quels sont les principaux avantages de travailler avec une agence ?

Q25. D'après vous, quelles sont les principales difficultés de travailler avec une agence ?



Autres pratiques professionnelles

En moyenne, les interprètes acceptent de travailler seuls longtemps.

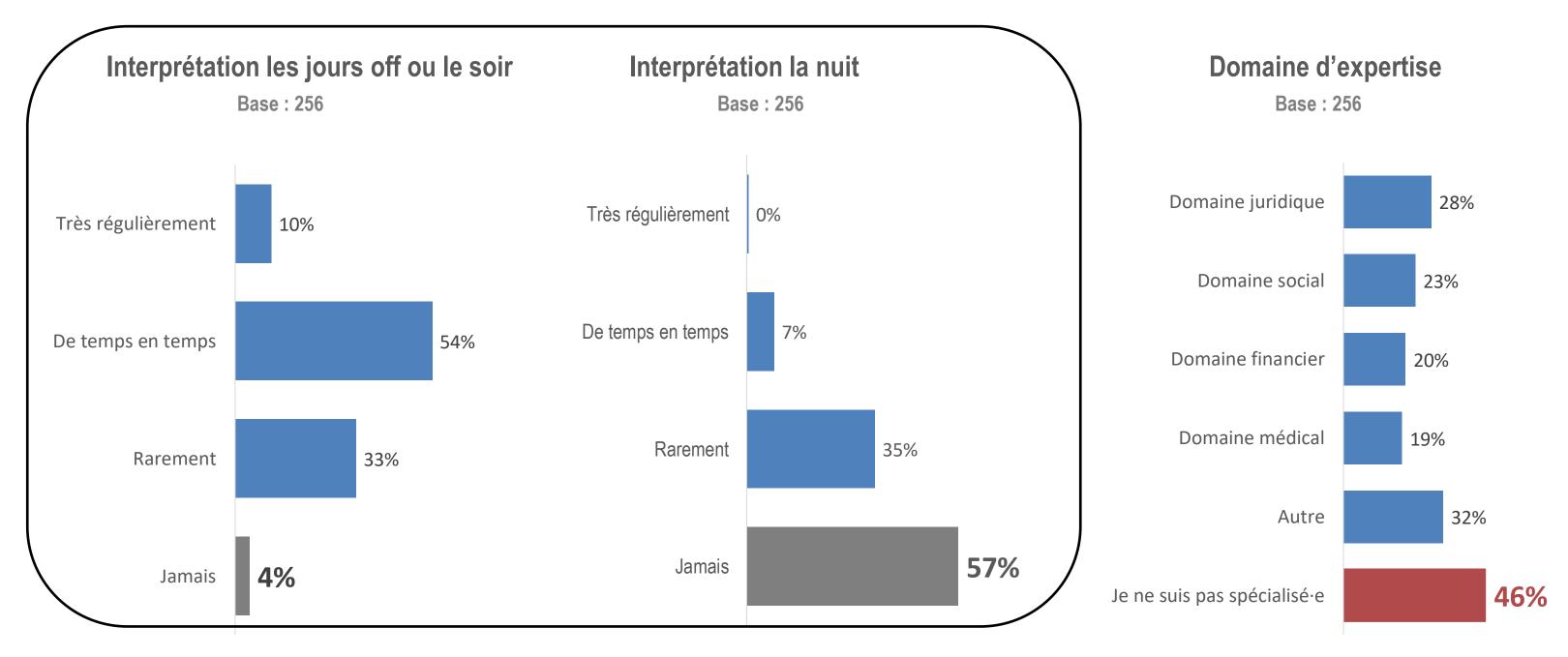


Si oui, quelle durée maximum ?				
Bases	Moyenne	Médiane		
92	76 min	54 min		
155	3 h 43	2 h 38		
131	3 h 59	2 h 45		
54	60 min	<u>45 min</u>		
123	3 h 20	2 h 24		
68	4 h 06	3 h 06		



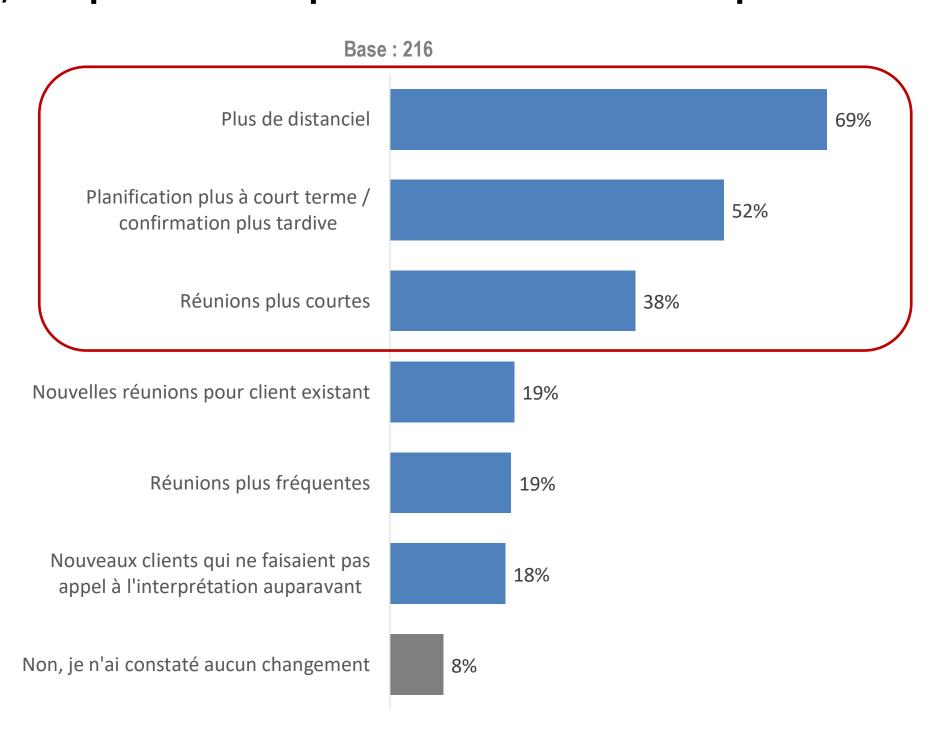
Autres pratiques professionnelles

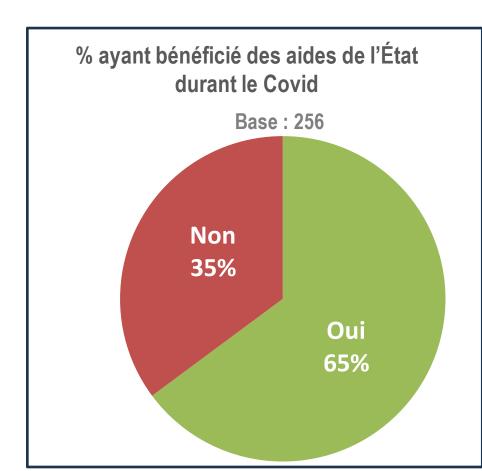
64 % des répondants travaillent au moins de temps en temps les jours non ouvrés ou le soir. 7 % travaillent la nuit (45 ans et plus, membres de la SFT).



Les évolutions constatées par rapport à l'avant Covid

Depuis 2019, les interprètes constatent une augmentation de la pratique de l'interprétation à distance, une planification plus tardive et une durée plus courte des réunions.

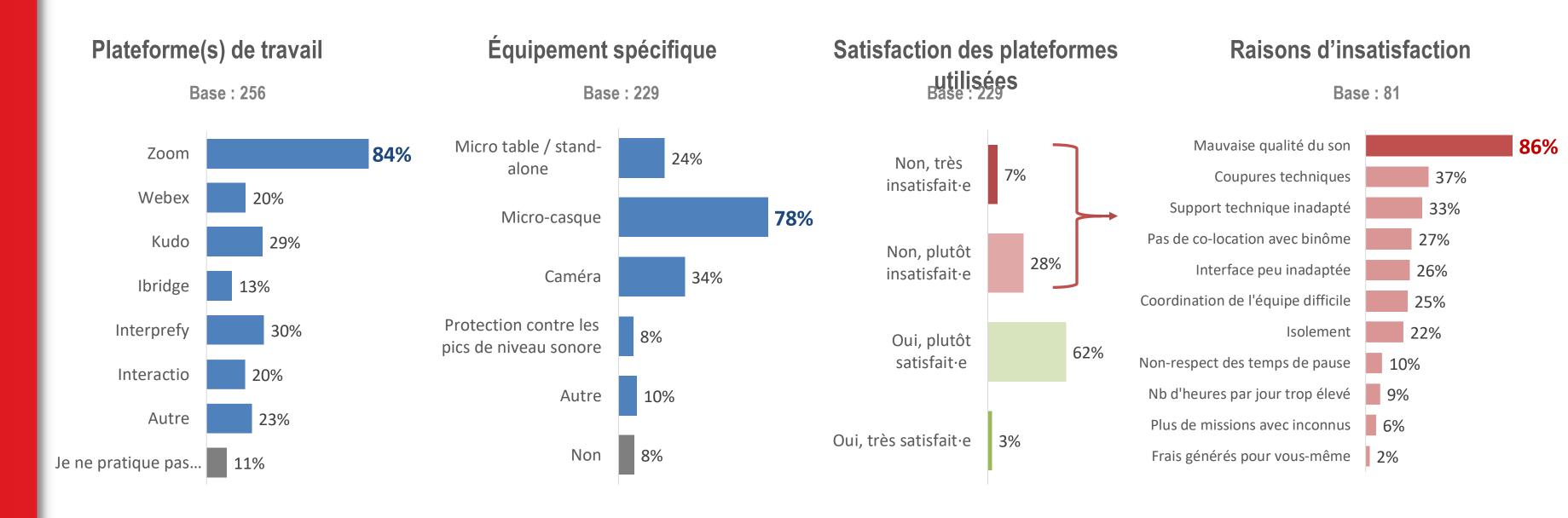






Zoom sur l'interprétation à distance

L'utilisation de plateforme est globalement appréciée : seul 35% sont insatisfaits d'un tel usage. L'insatisfaction augmente avec l'âge ou les années d'expérience. Le principal problème à gérer est la mauvaise qualité sonore.



Q36. Avec quelle(s) plateforme(s) vous demande-t-on de travailler ?

Q37. À distance, vous êtes-vous équipé·e d'un matériel spécifique ?

Q38. En général, êtes-vous satisfaite de(s) plateforme(s) d'interprétation à distance qu'utilisent vos clients ?

Q39. Vous avez déclaré être insatisfaite des plateformes que vous devez utiliser, pour quelles raisons principalement ?

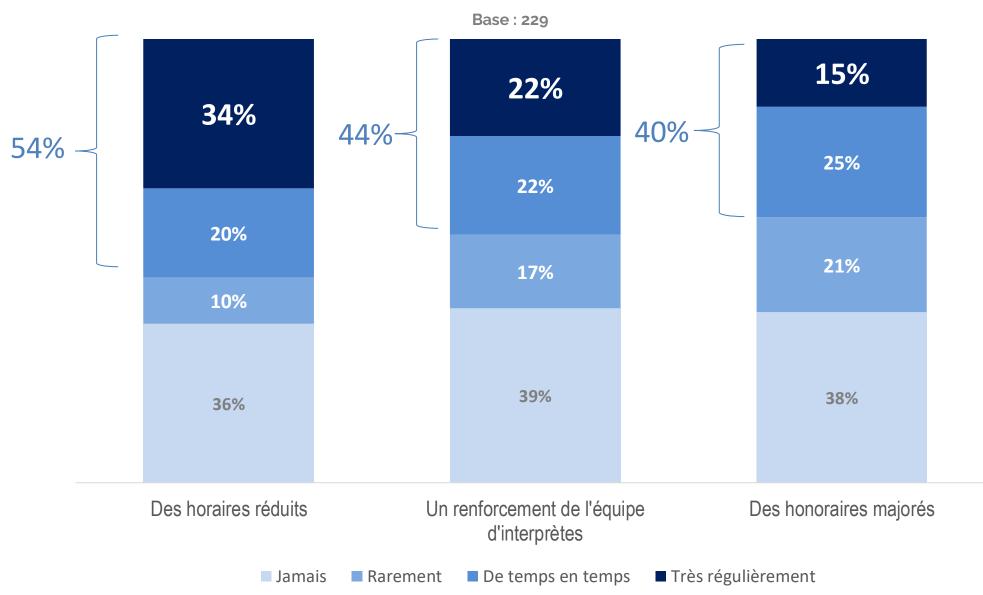


Bonnes pratiques en interprétation à distance

 \sum

L'AIIC préconise d'adapter les conditions de travail lors de missions en ligne. Une ou plusieurs pratiques sont conseillées : réduction de l'amplitude horaire de la réunion en ligne, renforcement des équipes et/ou surfacturation.







Sous-échantillon membres AIIC:

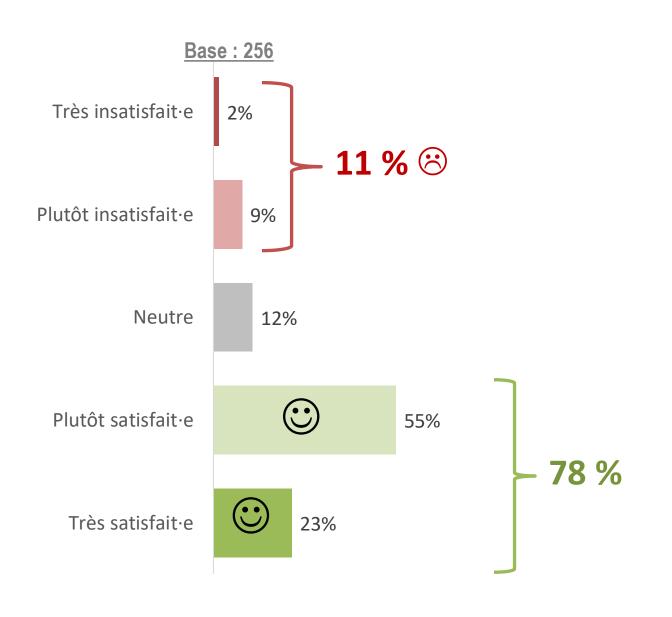
Ils pratiquent plus fréquemment une majoration pour l'interprétation à distance : 50% vs 40% pour l'ensemble des répondants.

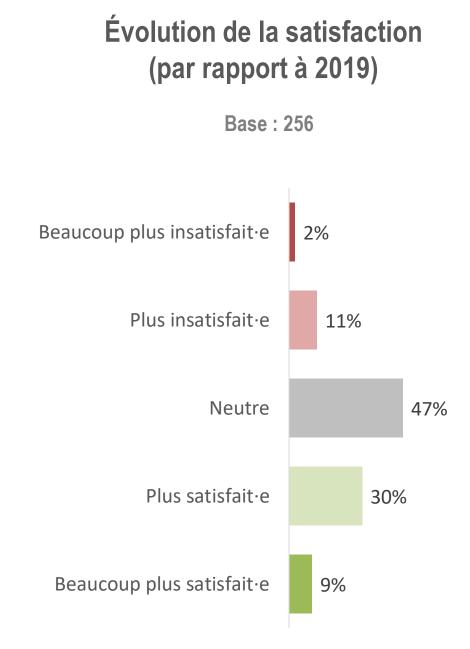


Niveau de satisfaction

(S)

Globalement, les interprètes sont **en grande majorité satisfaits de leur activité en 2023.** Cette satisfaction augmente significativement chez les répondants avec le moins d'années d'expérience.



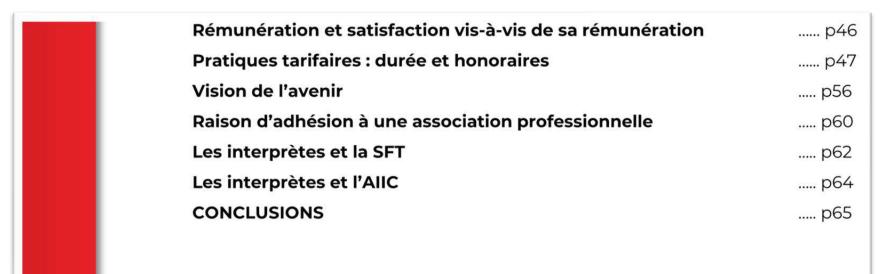




Résultats de l'enquête

Modes d'exercice	p19	
Langues vocales ou signées ?	p20	
Prestations proposées en interprétation et hors interprétation	p21	
Modes d'interprétation	p26	
Nombre de journées annuelles	p27	
Types de donneurs d'ordre et types de clients finaux	P33	
Autres pratiques professionnelles	p37	
Zoom sur l'interprétation à distance	p40	
Satisfaction générale et principales raisons d'insatisfaction		

Des questions? enquete-interpretes-2023@sft.fr

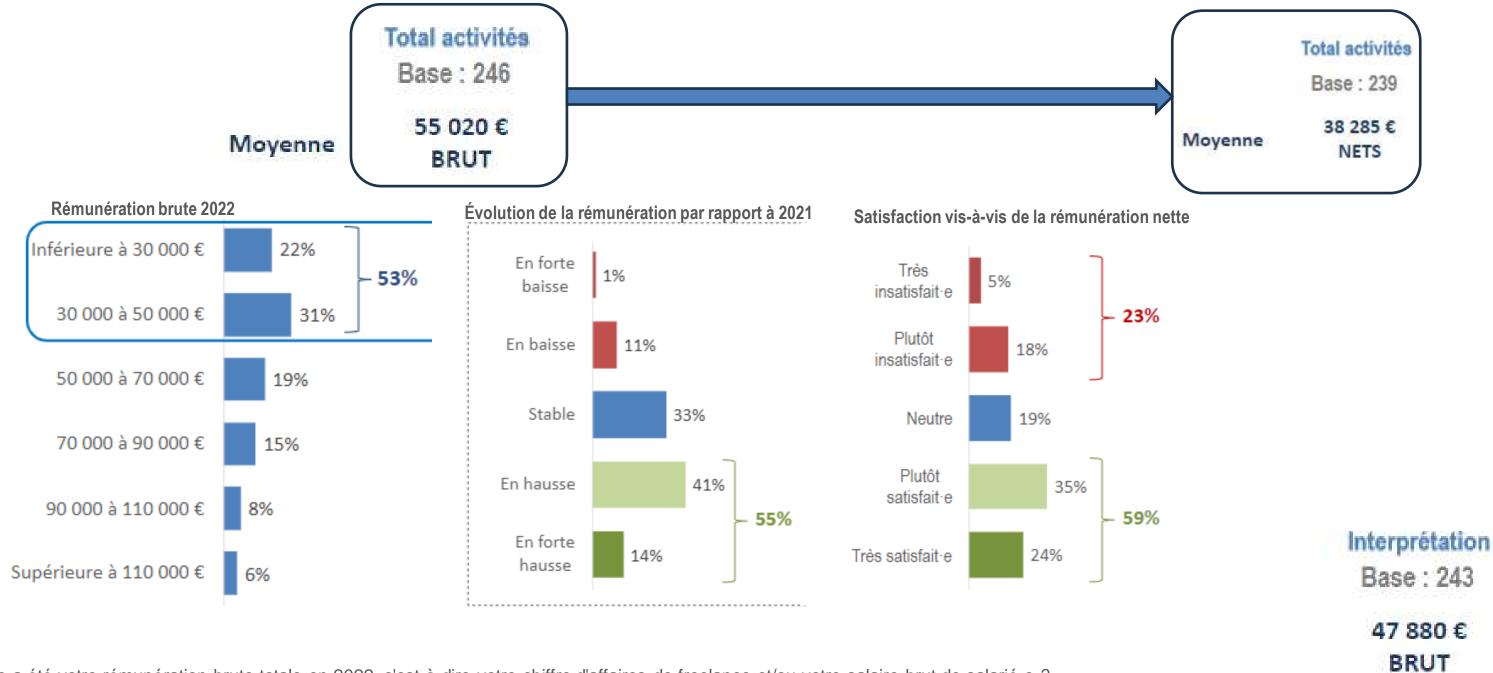




Rémunération

Environ 1 interprète sur 2 déclare une rémunération brute inférieure à 50 000 €, toutes prestations confondues. L'année 2022 a vu une augmentation de celle-ci pour la majorité.

En net, les revenus générés par l'interprétation atteignent en moyenne **2 900 € par mois**, ce qui est environ 13 % au-dessus de la médiane des salaires nets du secteur privé en 2021.



Q05. Quelle a été votre rémunération brute totale en 2022, c'est-à-dire votre chiffre d'affaires de freelance et/ou votre salaire brut de salarié·e ? Q06. Et, par rapport à 2021, était-elle plutôt...

Q08. Globalement, êtes-vous satisfait e de votre rémunération nette 2022 ?



Les pratiques tarifaires

Une partie fondamentale de l'enquête est l'étude des honoraires des interprètes.

Pour chaque prestation, hors expertise ou dans le cadre d'une expertise, il fallait préciser :

- 1. Le mode de facturation (journée, demi-journée, temps, forfait)
- 2. Les honoraires pratiqués en € HT.

Rappel: l'exercice d'une profession libérale est caractérisé, entre autres, par la libre fixation des honoraires. Un(e) interprète libéral(e) a toute latitude pour définir son tarif personnel, précisant les honoraires pratiqués ainsi que les conditions qui régissent son exercice professionnel.





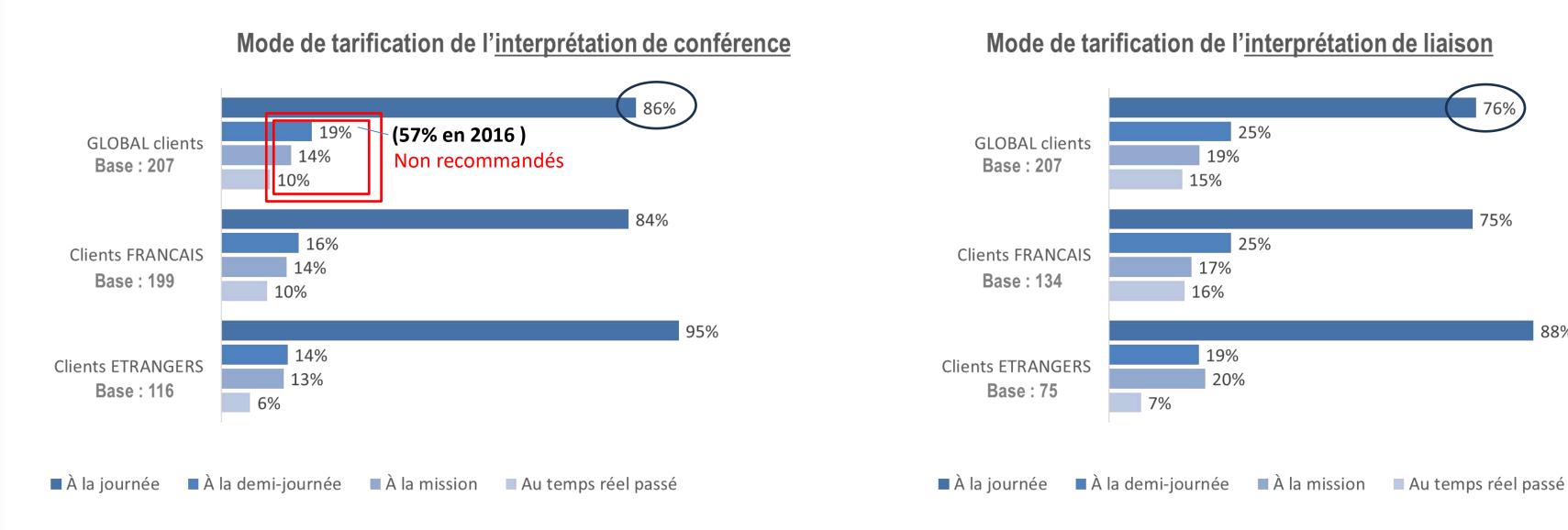
Pratique tarifaire hors expertise

Quel que soit le mode d'interprétation pratiqué, les interprètes facturent majoritairement à la journée.

75%

88%

Environ 1/5 déclarent facturer à la demi-journée ou à la mission en interprétation de conférence, à l'encontre des bonnes pratiques conseillées par la SFT et l'AIIC.





Pratique tarifaire hors expertise

 \rightarrow

> 1000 €

De 901 à 1000 €

De 801 à 900 €

De 701 à 800 €

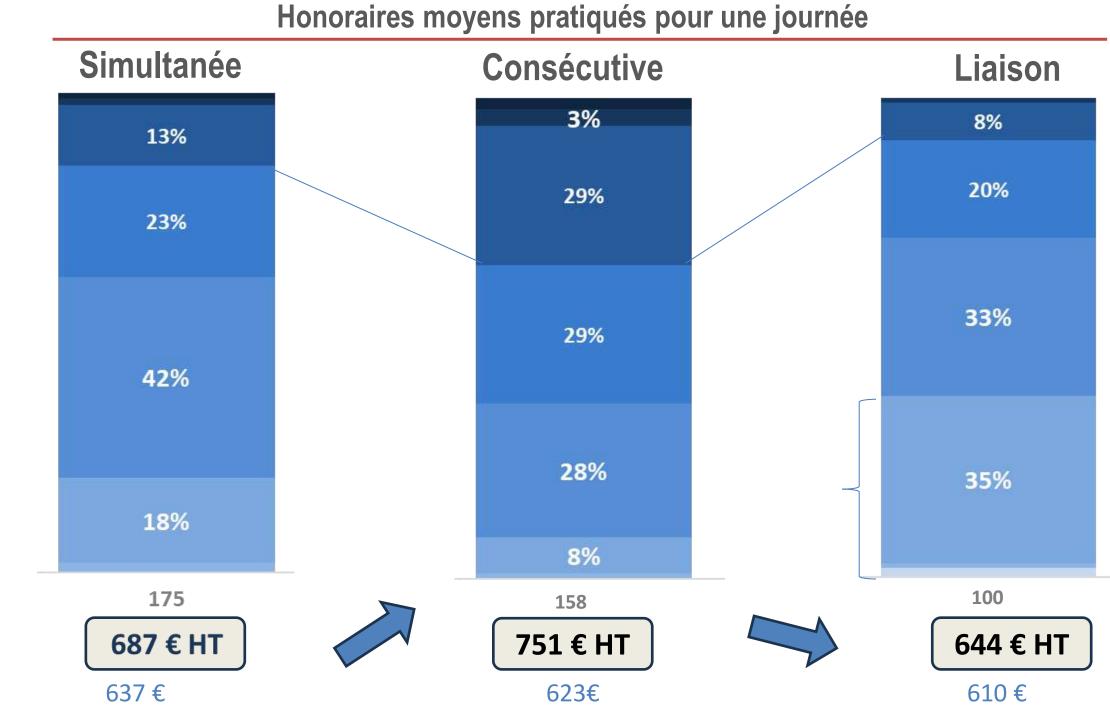
De 601 à 700 €

De 501 à 600 €

De 400 à 500 €

Honoraires moyens

L'interprétation consécutive connaît les honoraires moyens les plus élevés, plus du tiers facturent **plus de 800 € la journée**.



Étude 2016

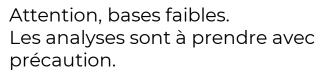
Bases

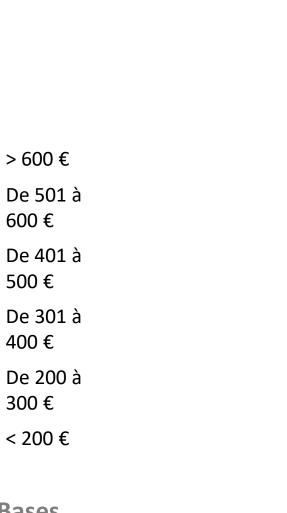
< 400 €

Q16. Et pour ces clients directs/confrères/consœurs/organisations payant en honoraires (type OCDE/ESA/Conseil de l'Europe), hors missions d'expertise, quels honoraires moyens pratiquez-vous pour une journée ?



Pratique tarifaire hors expertise

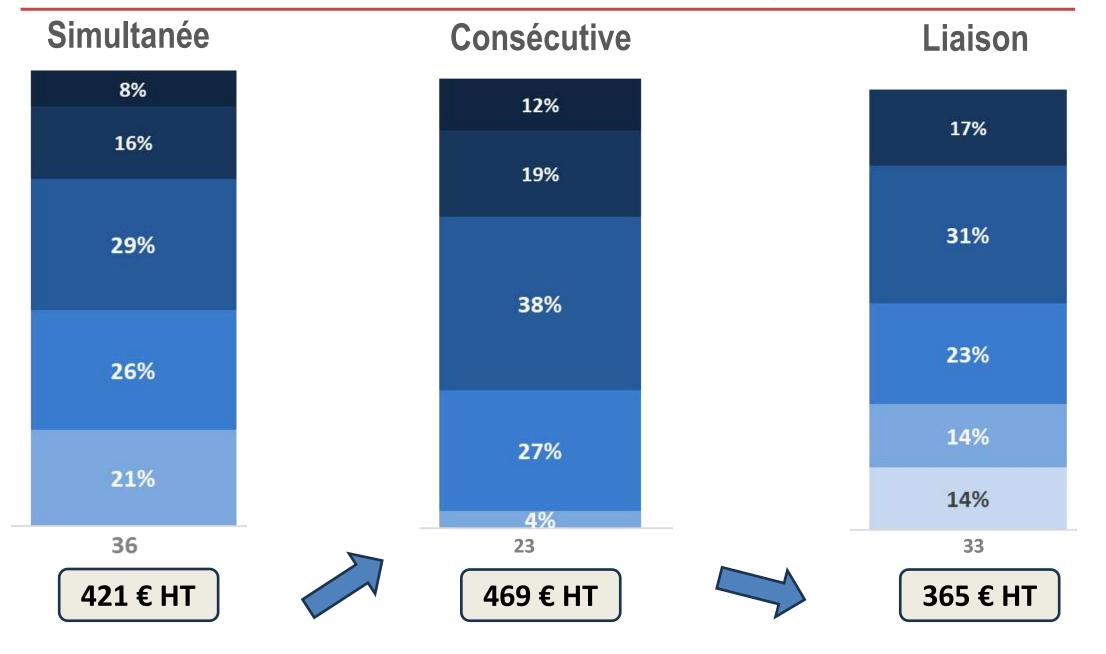




Bases

Honoraires moyens

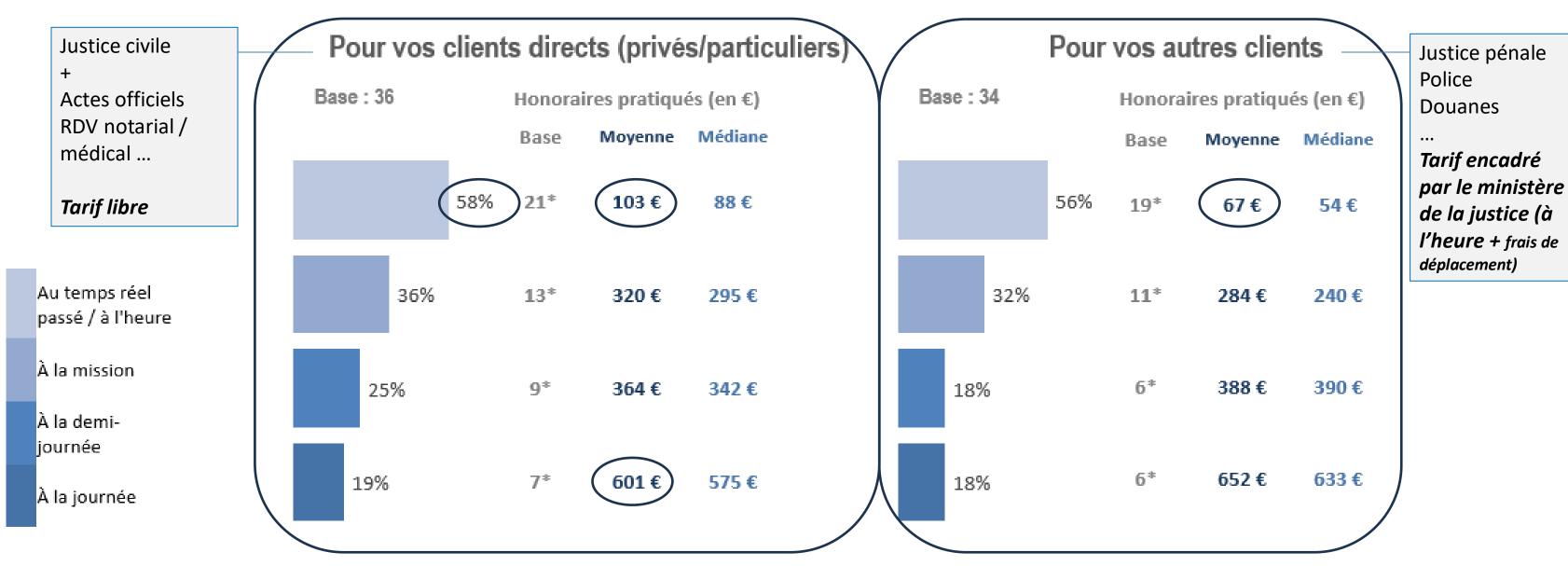
Honoraires moyens pratiqués pour une demi-journée





Pratique tarifaire de l'expertise

Les honoraires des ETI sont en moyenne inférieurs de 10 % vs les honoraires pratiqués hors expertise.



(*) Attention, bases faibles. Les analyses sont à prendre avec précaution.



Pratique tarifaire via agences

Les honoraires pratiqués dans le contexte d'un recrutement par une agence ou une marketplace sont inférieurs d'environ 100 € HT, hors mission d'expertise.

<u>Étude 2016</u> :		Agences	Clients directs/confrères /consœurs/organisations		<u>Demi-journée</u> :
554 €	simultanée	583 € HT / journée	687 €	-15 %	512 € HT (base = 60)
538 €	consécutive	639 € HT / journée	751 €	-15 %	536 € HT (base =42)
528€	liaison	573 € HT / journée	644€	-11 %	484 € HT (base = 49)

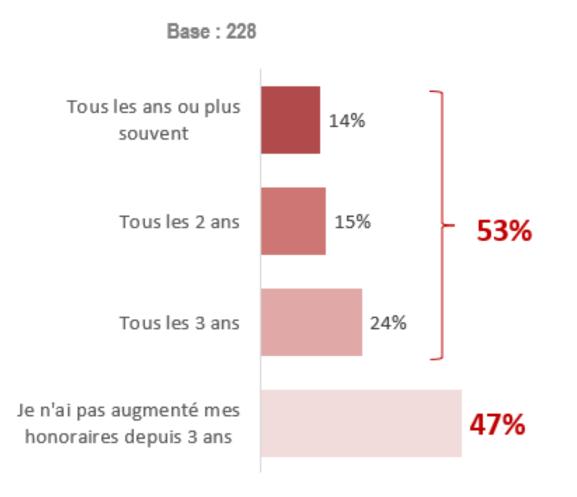
- Les honoraires pratiqués par les membres de la SFT sont en retrait de 2 à 5 % vs les tarifs moyens et de 10 à 14 % vs les honoraires pratiqués par les membres de l'AIIC.
- Les interprètes AIIC se font rémunérer entre 40 et 60 € de plus par jour par rapport à ces moyennes (soit entre -7 et -10 % par rapport aux clients directs / confrères-consœurs / organisations).



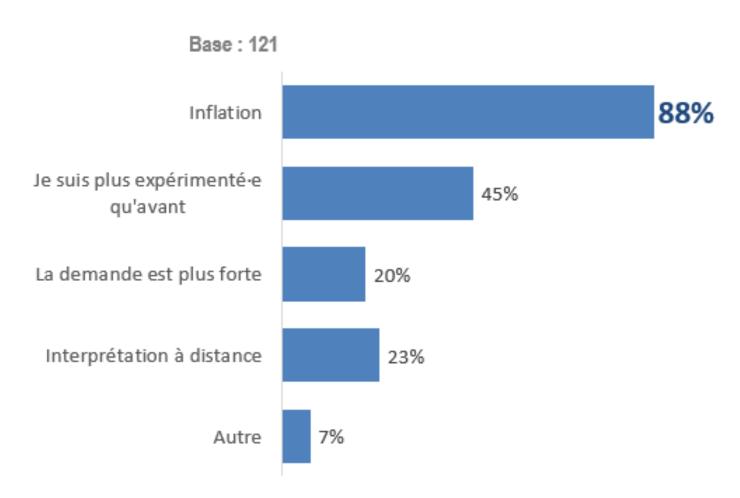
Autres pratiques tarifaires

47 % des interprètes n'ont **pas augmenté leurs honoraires** dans les 3 dernières années et jusqu'à 55 % pour les moins de 45 ans. Parmi les non-membres d'une association professionnelle : 68 % (indice 144).

Fréquence de la hausse



Raison(s) de la hausse



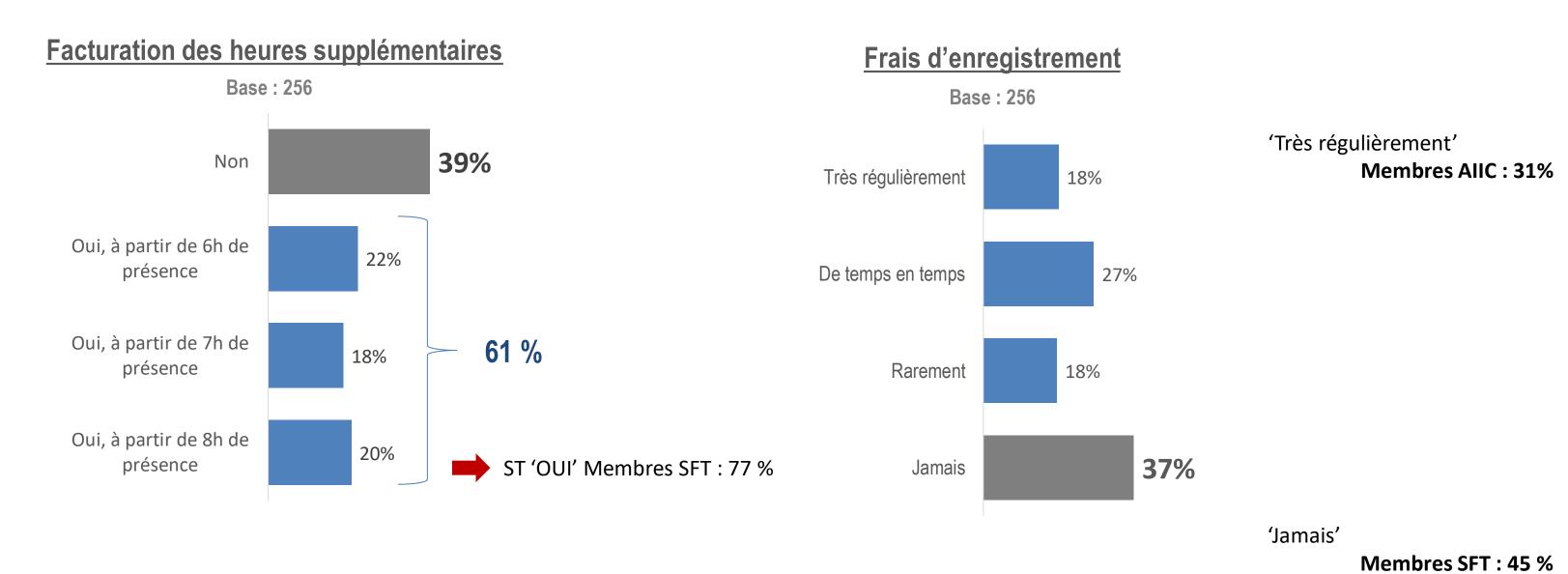
Q23. Pour quelle(s) raison(s) principale(s) augmentez-vous vos honoraires ?

Q40_02. Concernant les missions d'interprétation à distance, pratiquez-vous...?



Autres pratiques tarifaires

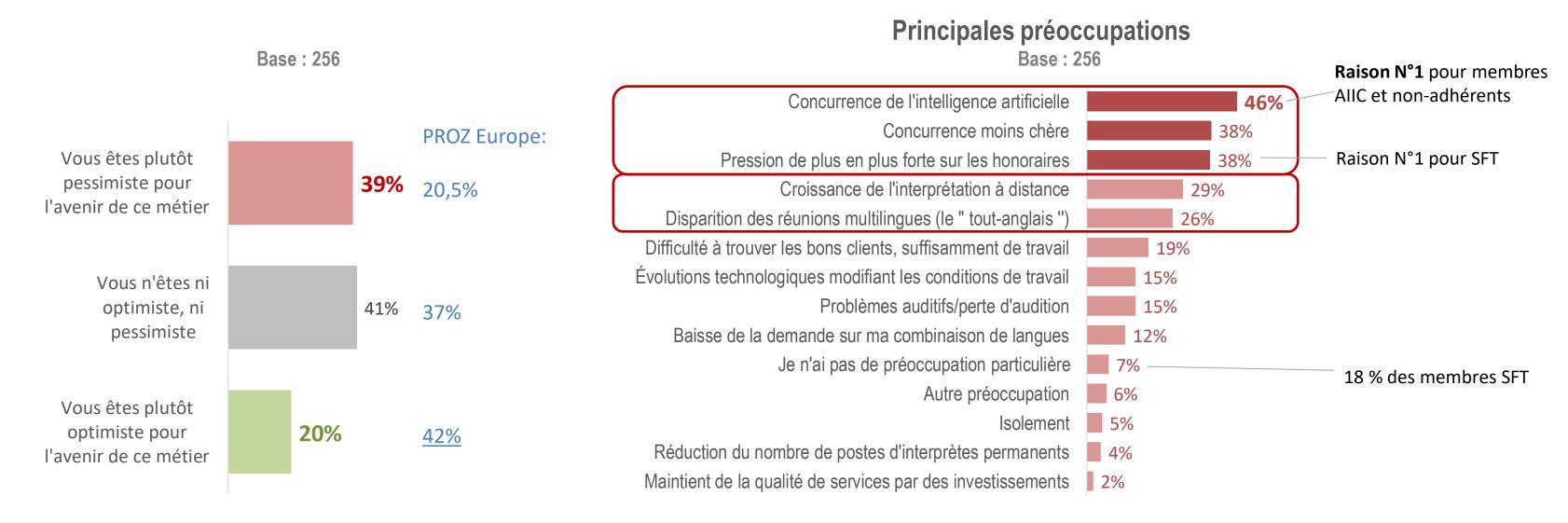
- 61 % pratiquent la **facturation des heures supplémentaires**
- 45 % facturent des frais d'enregistrement au moins de temps en temps (majoration de 21 % en moyenne). 23 % des > 45 ans le font très régulièrement et 31 % des membres AIIC





Vision de l'avenir de la profession

- 39 % des interprètes interrogés sont pessimistes quant à l'avenir de ce métier (jusqu'à 53 % des membres AIIC France). Les jeunes sont plus optimistes
- 28 % des membres SFT sont préoccupés par la difficulté de trouver de bons clients/suffisamment de travail
- Les membres AIIC sont plus inquiets concernant l'IA (54 %), le « tout-anglais » (37 %) et les problèmes auditifs (19,5 %)



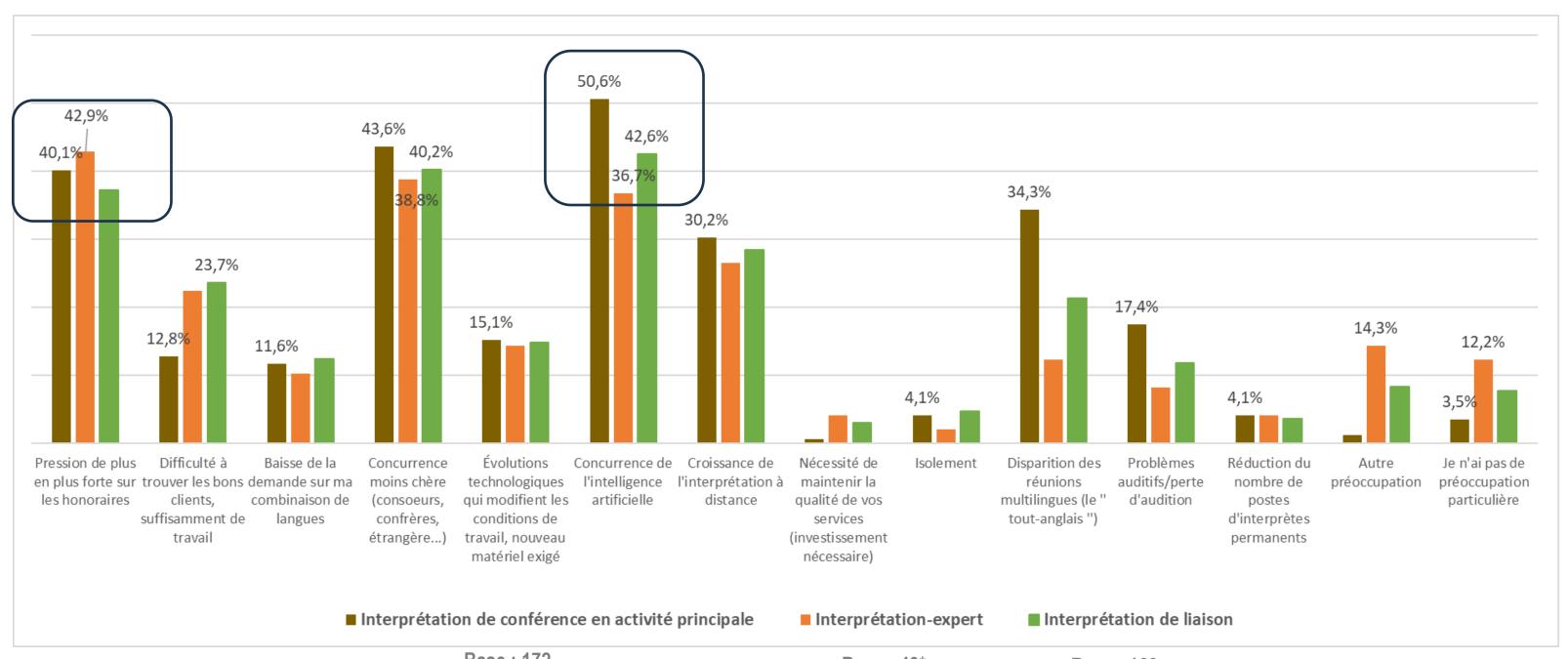
Q44. En général, diriez-vous que...



Vision de l'avenir de la profession

>

Peu de différences de préoccupations selon le métier principal : la pression sur les honoraires et la concurrence de l'IA inquiètent de manière transversale



Base: 172 Base: 49* Base: 169



Vision de l'avenir de la profession



Qui sont les 39% de pessimistes ?

Ce sont davantage:

Des interprètes de conférence en langues vocales en prestation principale (indice 128). 91 % en simultanée (indice 121). Des gestionnaires de projet (indice 135). Principalement des indépendant·es.

Plutôt des membres de l'AIIC (indice 133) ou de l'AFICI, et n'ayant pas la nationalité française (indice 131).

Leurs pratiques:

Leur revenu moyen 2022 est 6 % plus élevé que la moyenne et en croissance pour 59 % d'entre eux. Ils sont cependant plus nombreux à être insatisfaits de leur rémunération nette en 2022 : indice 124 (28 %).

Les institutions françaises sont leurs premiers clients (indice 121) et étrangères. Ils sont aussi plus nombreux, 58 %, à travailler pour des confrères/ consœurs (indice 120) et des agences (indice 117). Ils ont plutôt de bonnes pratiques en termes d'honoraires.

Ils sont plutôt en fin de carrière : âge 55-64 ans (indice 136) et > 65 ans (indice 132).

Un certain isolement?

Ils ne pratiquent pas plus en distanciel, mais pratiquent la consécutive plus souvent seul(e)s : indice 119, 72% (dont 10 % plus de 8 heures seuls). Ils font moins partie d'un collectif que les autres : indice 112.

88 % d'entre eux n'utilisent pas les réunions-événements locaux de la SFT (indice 113).

Et plus nombreux que la moyenne à se plaindre du manque de compétences des chefs de projet en agences (indice 128) et que les réunions sont plus courtes qu'avant (43%), avec une confirmation tardive (58%) et plus en distanciel (68%).

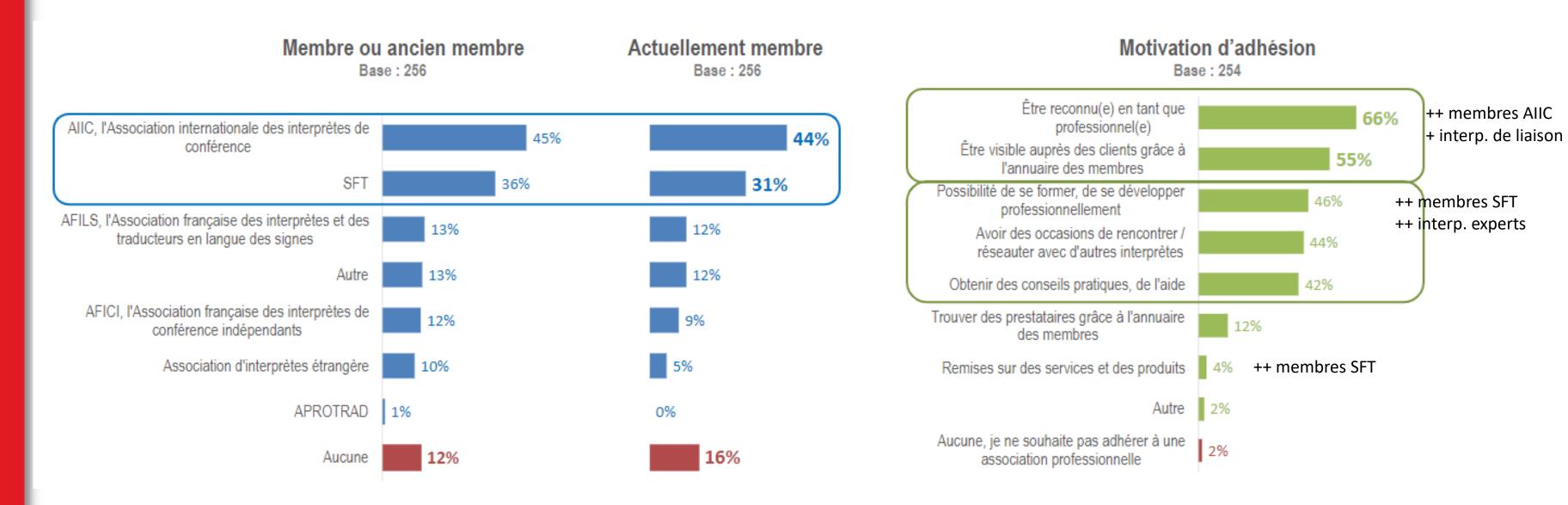
Ils sont, plus souvent que la moyenne, spécialisés dans le domaine financier : indice 129 (26 %), même si 48 % ne sont pas spécialisés.



Adhésion aux associations / syndicat professionnels

- 16 % des répondants n'adhèrent à aucune association professionnelle, alors qu'ils n'étaient que 12 % en 2016.
- La proportion d'adhésion augmente avec l'ancienneté dans la pratique.

 Les motivations principales sont centrées sur la reconnaissance, la visibilité auprès des clients / prospects, mais également la possibilité de créer du lien avec ses pairs, pour réseauter ou développer ses compétences.



20 % des interprètes membres de la SFT sont aussi membres de l'AlIC France (14 % de ceux-ci sont membres de la SFT). 9 % adhèrent aussi à l'AFICI et 10 % à une association étrangère.



Adhésion aux associations / syndicat professionnels



Les non-adhérents sont souvent débutants dans la profession ou en salariat

Nous avons eu un petit groupe de 40 répondants dont 88 % n'ont jamais été membre d'une association professionnelle.

Ce sont davantage **des personnes démarrant leur activité** (23 %). 30% ont moins de 4 ans d'ancienneté, **ou des salariés** (indice 140). **Un tiers ont entre 25 et 34 ans** (indice 185) et **60% sont en micro-entreprise** (contre 39 % en moyenne).

Ils pratiquent davantage à distance : 47 jours par an en moyenne (contre 30), mais ils ne pratiquent pas les horaires réduits (52 % jamais ou rarement).

Si plus de 67 % disent bien vivre en pratiquant ce métier, et 30 % se disent optimistes pour l'avenir (indice 151), ils sont plus nombreux à avoir un revenu 2022 inférieur à 30 000 € (indice 178), soit 37,5 %. Et leur revenu global moyen est 8% inférieur à la moyenne.

17,5 % ont vu leur revenu 2022 baisser par rapport à 2021 (indice 179).

60 % n'ont pas bénéficié des aides de l'Etat durant la période Covid (mais il faut tenir compte des nouveaux entrants)

Leurs pratiques en termes d'honoraires : 47 % facturent à la mission ou au temps passé en interprétation de conférence (x2 / moyenne).

68 % n'ont pas augmenté leurs honoraires depuis 3 ans (indice 144).

<u>Leurs attentes</u>:

88 % souhaiteraient en savoir plus sur les normes (indice 130). Seulement 60 % savent qu'elles existent.

Pour quelle(s) raison(s) principale(s) n'êtes-vous pas membre de la SFT?

- 1) J'y pense, mais je n'ai pas encore fait la démarche (30 %);
- 2) Tarif annuel trop élevé pour ce que j'en retire (12 %)
- 3) La SFT n'agit pas assez en faveur des interprètes au national (12 %); Autre raison (27 %)

Et pour quelle(s) raison(s) principale(s) n'êtes-vous pas membre de l'AIIC?

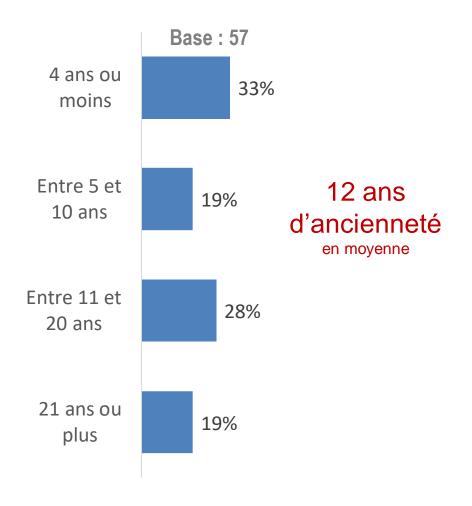
- 1) Je ne sais pas comment adhérer / processus d'adhésion trop compliqué (38 %)
- 2) J'y pense, mais je n'ai pas encore fait la démarche (37,5 %)
- 3) Je ne connais pas d'interprètes AIIC pour me parrainer (22 %).



L'image de la SFT

- Les principales raisons d'adhésion sont la **possibilité de se former** et de **développer ses compétences**. Dans un second temps, cette adhésion sert à faire vivre son réseau et gagner en visibilité (clients, prospects). 74% ont déjà pris part à au moins un événement organisé par la SFT, avec une moyenne de 2,2 participations, en commençant par les évènements/rencontres proches de chez eux.
- Déficit de notoriété et d'usage des outils de la SFT destinés aux interprètes.

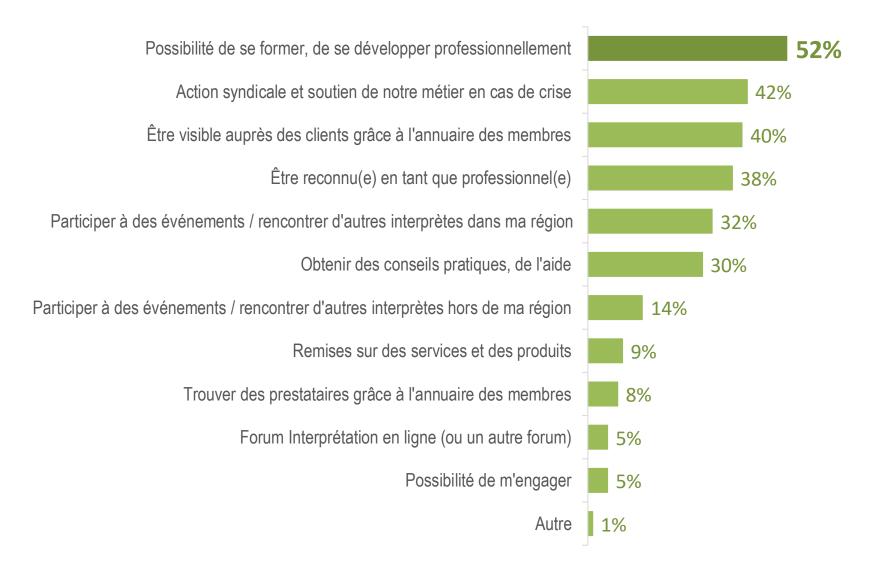
Membre SFT depuis ...



Q51. Depuis quelle année êtes-vous membre de la SFT?

Q52. Qu'appréciez-vous le plus à la SFT ?

Ce que les membres interprètes apprécient à la SFT





Déficit de notoriété des actions envers les interprètes

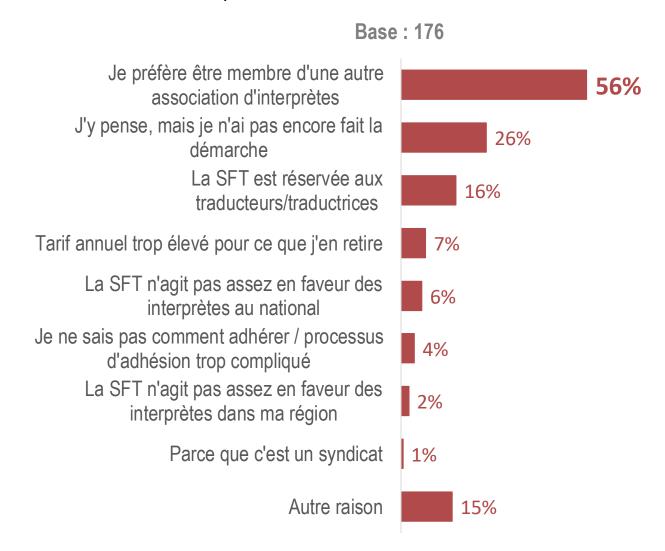
- 74% des membres SFT ont déjà pris part à au moins un événement, avec une moyenne de 2,2 participations par personne
- Mais les outils SFT développés pour les interprètes sont peu connus / utilisés :

Part des membres SFT qui						
<u>ne connaissent pas</u>	utilisent/ont pris part					

CGPS Missions d'interprétation	53 %	23 %			
Annexe « Interprétation à distance » :	53 %	23 %			
Forum interprétation	30 %	31 %			
Commission Interprètes :	27 %	23 %			
Événements/rencontres régionaux	7,8 %	60 %			
RTI 2023	13 %	18 %			
Environ 30% ne connaissent pas les grandes formations (SAM, UETF et HJF).					

Les non-adhérents à la SFT :

Principales raisons de non-adhésion :





L'AIIC

- Les membres apprécient tout particulièrement : le réseau de consoeurs / confrères qu'ils peuvent rencontrer, les activités de négociation d'accord, suivis par l'annuaire en ligne et le soutien au métier en cas de crise.
- Mais il y a un déficit d'usage des outils destinés aux interprètes : l'outil de création de CV en ligne et les modèles de carte de visite AIIC sont connus par plus de 70 % des membres, mais moins de 13 % et 6 % les utilisent respectivement. 23 % des membres ne savent pas que l'AIIC propose des modèles de contrat. Seuls 26 % des membres utilisent la signature électronique AIIC.
- Parmi les principales raisons de non-adhésion, on retrouve en priorité :
 - ✓ La procédure d'adhésion qui est trop complexe,
 - ✓ Le choix de privilégier une autre association,
 - ✓ Et la volonté d'adhérer sans franchir le pas.

Membre AIIC depuis ... Base : 91 4 ans ou moins 23% Entre 5 et 10 ans 23% 12 ans d'ancienneté en moyenne 21 ans ou plus 20%

Q57. Depuis quelle année êtes-vous membre de l'AIIC ?

Q59. Qu'appréciez-vous le plus à l'AIIC ?

Q62. Pourriez-vous nous indiquer la ou les raisons pour lesquelles vous n'êtes plus/pas membre de l'AIIC ?

Ce que les gens apprécient

Base: 110





Conclusion

- Cette étude 2023, sur les pratiques professionnelles des métiers de l'interprétation est riche d'enseignements. Elle servira à orienter les actions de la SFT et de l'AIIC durant plusieurs années et peut vous aider à vous positionner.
- Les interprètes sont **en grande majorité satisfaits** de leur métier et de leur rémunération. Toutefois, les interprètes se disent **préoccupés par le développement de l'intelligence artificielle** et par une **pression plus forte sur les honoraires**.
- L'enquête montre que **l'adhésion à une ou plusieurs associations professionnelles** permet d'adopter de meilleures pratiques, de pérenniser son activité en défendant de meilleurs honoraires et en s'adaptant mieux aux évolutions et aléas du marché.





PROFIL

- Une profession très féminine, assez centrée en Île de France. Les interprètes sont formés à l'université au niveau master et avec une formation diplômante en interprétation. 38% des membres SFT répondants n'ont pas de formation en interprétation.
- La très grande majorité exerce en tant qu'indépendant, soit en El à la déclaration contrôlée, soit en micro-entreprise.

PRESTATIONS

- 33% des interprètes en langues vocales pratiquent uniquement ce métier. 45% au total langues vocales + signées.
- Forte mixité des prestations proposées.
- L'activité principale est **l'interprétation de conférence** souvent associée à l'interprétation de liaison ou à la traduction. Elle s'effectue principalement en cabine et très majoritairement en simultanée ou consécutive. 1 répondant sur 2 pratique le chuchotage.

PRATIQUES

- 14% des interprètes interrogés pratiquent la langue des signes, de façon exclusive, et 1 interprète sur 5 est expert auprès d'une Cours d'appel. Les langues pratiquées sont en grande majorité le français, l'anglais, suivies de l'espagnol et l'allemand, puis l'italien et le portugais.
- Les revenus nets de l'interprétation sont d'environ 2 900 € par mois, ce qui est environ 13% au-dessus de la médiane des salaires nets du secteur privé en 2021. Les répondants déclarent que leurs revenus ont augmenté en 2022 vs 2021, et sont globalement satisfaits de leur rémunération.
 - Environ 20% des répondants attendent toutefois des revenus plus élevés, probablement car ils sont plus en interaction avec les services publics/milieu médico-social (ISP), une prestation qui tire les revenus des interprètes vers le bas.



PRATIQUES

- Un interprète effectue de l'interprétation 107 jours par an en moyenne et dans 75% des cas en présentiel.
- Les donneurs d'ordres sont en priorité français : des clients institutionnels, des agences, des confrères et des clients directs, à parts égales. Les clients finaux quant à eux sont avant tout de grosses entreprises, des organismes publics ou les organisations internationales hors UE.
- Beaucoup d'interprètes travaillent de temps en temps les jours fériés et le soir, peu disent travailler la nuit.

HONORAIRES MOYENS

- Hors mission d'expertise, la tarification se fait majoritairement à la journée, d'autant plus lorsque les clients sont étrangers (751 € HT pour la consécutive, 687 € HT pour la simultanée et 644 € HT pour l'interprétation de liaison).
- 19% des interprètes de conférence facturent à la demi-journée, ce qui est contraire aux recommandations des organisations professionnelles.
- Les tarifs jours pratiqués dans le cadre d'un contrat par une agence ou une marketplace sont logiquement plus bas (-15% environ).
 - Travailler pour une agence ou une marketplace permet principalement de ne pas gérer la partie commerciale et de bénéficier d'une variété de projets confiés. Néanmoins, les répondants leur reprochent leurs prix bas, le manque de briefs sur les missions et une certaine distanciation avec le client final qui est préjudiciable à la qualité du travail.
- Dans le cadre d'une expertise, les tarifs sont le plus souvent appliqués à l'heure ou à la mission (chiffres sont à prendre avec précaution, car les bases de lecture sont relativement faibles).
- 50% des répondants n'ont pas augmenté leurs honoraires depuis 3 ans. Pour celles et ceux qui l'ont fait, les raisons sont l'inflation, loin devant l'expertise acquise. Et 4 interprètes sur 10 ne facturent pas les heures supplémentaires et ne pratiquent pas de frais d'enregistrement. Quand ils le font, la majoration appliquée est de 21% en moyenne.





À DISTANCE

SENTIMENT
FACE À
L'AVENIR DU
MÉTIER

- La moitié des répondants n'a pas de domaine d'expertise. Environ 1/4 des répondants n'envisagent ni formation, ni certification.
- Depuis 2019, l'avènement du distanciel a changé le travail avec l'usage de nouveaux outils tels que Zoom et le micro-casque. Les réunions à distance sont plus souvent organisées à la dernière minute et plus courtes. La pratique du distanciel n'est pas spécialement rejetée par la profession, mais n'est pas non plus plébiscitée.

• Globalement les interprètes sont satisfaits, voire très satisfaits de leur activité. Leur satisfaction déclarée évolue même positivement depuis 2019. Les rares insatisfaits (11%) mettent en avant en priorité le manque de revenus dégagés. Toutefois, quand nous regardons vers l'avenir, l'optimisme de la profession n'est pas flagrant. La crainte de baisse des tarifs liée à une concurrence plus sévère et/ou à l'usage de l'intelligence artificielle est relativement prégnante pour la moitié des répondants.



L'ADHÉSION À UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

RAISONS D'ADHÉSION

- Bien que solitaires dans l'exercice de leur métier (seulement 1/3 fait partie d'un collectif de travail avec d'autres interprètes ou traducteurs), les interprètes semblent majoritairement être membres d'une ou plusieurs associations professionnelles. C'est le résultat du protocole d'enquête qui interrogeait pour partie les membres de l'AIIC et de la SFT.
- L'adhésion est motivée par le besoin de reconnaissance ou de visibilité. C'est aussi l'opportunité de se former de façon formelle ou informelle, tout en « travaillant » son réseau.

IMAGE DE LA SFT

- Les interprètes, membres de la SFT, sont membres depuis 12 ans en moyenne, avec environ 1 interprète sur 3 adhérant depuis 4 ans ou moins.
- Le soutien de la profession, ainsi que la participation à des événements, sont des motivations d'adhésion importantes.
- La raison de non-adhésion à la SFT est avant tout la préférence donnée à d'autres associations (pour 56% d'entre eux).



Les recommandations de la SFT

- Établissez toujours un devis avant toute intervention. Celui-ci doit être accepté par le client.
- **Demandez un bon de commande.** Cette pratique, garante du professionnalisme de l'interprète, évite tout litige ultérieur, notamment sur les conditions de travail, car l'acceptation du devis engage les deux parties. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter les Conditions générales de prestation de services applicables à l'interprétation.
- · Imposez des équipes d'interprètes en simultanée. Maximum de 30 minutes seul·e.
- En consécutive, imposez des équipes pour ne pas interpréter trop longtemps seul·e en cas de longue réunion : les bonnes pratiques de la profession tendent vers une durée maximale de 30 minutes seul(e).
- Facturez par journée(s) complète(s) vos prestations d'interprétation de conférence : tenez compte du trajet, des recherches préalables, de l'incapacité à travailler avant/après pour un autre client.
- Faites évoluer vos honoraires tous les ans, surtout en contexte d'inflation ou si vous disposez de nouvelles qualifications ou de nouvelles certifications. Argumentez beaucoup auprès des agences.
- Facturez toutes les heures supplémentaires et majorez les prestations le soir, sur un jour non-ouvré ou à distance.
- Consultez le Code de déontologie des interprètes adhérents de la SFT.
- · Contactez la Commission interprètes en cas de question : interpretes@sft.fr



Les recommandations de l'AllC

- Demandez toujours la durée de la réunion, son format (présentiel / distanciel / hybride) et le nombre d'interprètes dans l'équipe.
- N'oubliez pas de vous référer aux accords AIIC-Organisations internationales lorsque vous êtes contactés pour travailler pour l'une d'entre elles pour la première fois. En cas de doute, contactez la Délégation professionnelle (accessible sur le site aiic.org).
- Consultez le **Code de pratiques professionnelles de l'AIIC** pour connaître les compositions d'équipes préconisées selon le nombre de langues et la durée de la réunion
- Facturez à la journée : tenez compte du trajet, des recherches préalables, de l'incapacité à travailler avant/après pour un autre client. Appliquez des frais d'approche et de déproche si vous devez voyager la veille et/ou le lendemain.
- Cela va de pair avec le fait de n'accepter qu'une mission par jour.
- Pensez à faire évoluer vos honoraires auprès de clients directs tous les ans, surtout en contexte d'inflation ou si vous disposez de nouvelles qualifications, de nouvelles certifications.
- N'hésitez pas à **contacter le Bureau AIIC France** en cas de question ou de doutes : contact@aiic-France.fr



Merci de votre attention!

Des questions?

Vous pourrez aussi nous contacter pendant les 2 prochaines semaines à l'adresse unique :

enquete-interpretes-2023@sft.fr







SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TRADUCTEURS

Syndicat professionnel

19, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72100 Le Mans - France

secretariatesft.fr

